LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 63 No 33 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 12 NOVEMBRE 1975

À FAULKNER DE JOUER

par JEAN LESIEUR

La balle est maintenant dans le camp de Hugh Faulkner. Le groupe de travail sur les minorités francophones vient de déposer son rapport final aux bureaux du Secrétariat d'Etat. C'est un rapport en forme d'ultimatum qui, si ses auteurs et les organisations provinciales concernées sont décidés à aller jusqu'au bout des revendications qu'il fait valoir, ne peut qu'avoir des conséquences politiques importantes.

"Face aux constatations de ce rapport et à ses recommandations", concluent en effet les auteurs du document, "le groupe de travail considère qu'un choix s'offre au gouvernement du Canada. Soit qu'il décide d'agir concrètement dans le sens de toutes les recommandations ou qu'il cesse tout simplement de parler de bilinguisme, d'unité nationale, de francophonie canadienne. Le maintien du programme actuel d'aide aux minorités francophones devient pour nous synonyme du deuxième choix."

Cette "hypothèque à long terme avec responsabilités conjointes" est fortement imprégnée d'une volonté marquée de mettre le gouvernement fédéral face à des responsabilités que Pierre Elliott Trudeau et ses amis ont toujours déclaré vouloir assumer sur le plan politique.

Les auteurs du rapport reconnaissent au moins ce mérite au gouvernement fédéral de vouloir tenir compte des Canadiens français non québécois. En mettant sur pied un groupe de travail sur les minorités de langue française, le Secrétaire d'Etat a en effet "voulu se mettre à l'écoute de ces communautés qui ont tant contribué à la texture bilingue du pays, et sans lesquelles il est et demeurera inconcevable de parler de réalité française sur le plan national." Les auteurs du document reconnaissent également tout ce que les minorités francophones doivent au gouvernement fédéral.

"Mais après six années d'aide du Secrétariat d'Etat", disent-ils, "les collectivités francophones n'ont que sorti la tête de l'eau. Elles doivent maintenant faire comprendre au gouvernement qu'il ne doit pas se satisfaire d'avoir reconnu et assuré leur existence en pleine mer anglophone, mais leur offrir maintenant les moyens de rattrapage qui leur permettront d'intensifier au cours des prochaines années leur vitalité. C'est alors seulement que les francophones hors Québec pourront croire qu'ils sont considérés comme des citoyens à part entière."

Et selon les termes de la conclusion, ce n'est que si le gouvernement agit concrètement dans le sens de TOUTES les recommandations contenues dans le rapport, que les minorités de langue française pourront croire aux professions de foi de bilinguisme des dirigeants de ce pays.

Ces recommandations "pour une action efficace et réaliste" sont au nombre de treize.

Les auteurs du document réclament en particulier la désignation d'un Sous-Secrétaire d'Etat adjoint qui aurait un rôle important à jouer dans l'élaboration des politiques gouvernementales générales concernant les minorités francophones, qui serait également le porte-parole de ces minorités et répondrait d'elles. Ce Sous-Secrétaire d'Etat adjoint aurait la responsabilité de l'équipe de fonctionnaires qui a la charge administrative des minorités de langue française. Les auteurs du rapport recommandent d'autre part que l'on donne à cette équipe de fonctionnaires le statut de "Direction" dans la hiérarchie administrative du Secrétariat d'Etat.

Ces recommandations sont la conséquence directe de plaintes souvent entendues par le groupe de travail au cours des audiences publiques tenues à travers le pays, plaintes concernant l'impossibilité pour les minorités francophones de se faire réellement entendre par les instances gouvernementales. Dans le cadre des structures administratives qui existent actuellement, ces minorités relèvent en effet de la responsabilité d'une des sections de la Direction de la Citoyenneté, laquelle n'est elle-même qu'une des Directions du Secrétariat d'Etat.

Ce Sous-Secrétaire d'Etat adjoint serait également directement responsable du "programme des langues", ce programme qui assure la distribution par le gouvernement fédéral aux gouvernements provinciaux de fonds destinés à l'enseignement du français langue première ou seconde dans les écoles. Le processus actuellement en vigueur de distribution de cet argent ne prévoit pas en effet de contrôle réel de la destination de ces fonds, et nombreux sont les exemples de cas où les fonds qui entrent dans le cadre de ce programme ne sont pas utilisés par les ministères provinciaux de l'éducation pour la réalisation de projets ayant trait à l'enseignement du français.

Les membres du groupe de travail réclament d'autre part "une nouvelle répartition des fonds destinés présentement à l'expansion du bilinguisme." Ils voudraient que "dès la prochaine année budgétaire, les crédits soient disponibles afin de satisfaire les besoins des communautés francophones minoritaires tels qu'évalués par les groupes et organismes." Toujours selon les voeux des auteurs du document, les crédits affectés aux programmes d'aide aux minorités francophones devront augmenter au cours des cinq prochaines années en fonction de ces besoins, "jusqu'à ce que soit atteint un seuil critique d'intervention."

A une époque de restrictions budgétaires, de telles recommandations pourraient apparaître irréalistes à certains. Mais le secrétaire du groupe, Roland Marcoux, avait confié à LA LIBERTE il y a quelques semaines que ce que lui et ses amis réclamaient n'était pas une augmentation des crédits affectés aux programmes de bilinguisme, mais un rééquilibrage de ces fonds. Les programmes d'aide aux minorités francophones ne recevraient en effet qu'un pour cent des sommes actuellement consacrées au bilinguisme.

Il serait trop long d'énumérer toutes les autres recommandations. Elles vont toutes dans le même sens, elles entrent toutes dans un contexte défini en ces termes dans la première d'entre elles: "Nous recommandons que le gouvernement canadien réitère officiellement sa volonté de considérer que l'existence des communautés francophones minoritaires constitue un élément majeur de justification de sa politique nationale de bilinguisme et de ses efforts en vue de maintenir un Canada uni; qu'il réitère sa volonté d'assurer à ces communautés les moyens qui leur permettent de participer à part entière à la dimension française du pays."

Le reste du rapport est consacré à un historique du développement de la politique de bilinguisme du gouvernement canadien, un bilan des progrès acquis et des perspectives d'avenir offertes par cette politique, enfin à une définition des besoins spécifiques des minorités francophones. Selon les auteurs du document la politique du gouvernement Trudeau en matière de bilinguisme — politique qui au début accordait une place relativement privilégiée aux minorités francophones — a peu à peu évolué dans une direction qui a "laissé soupçonner que des

(suite, page 17)

PRESSE-OUEST, LIMITÉE A UN NOUVEAU PRÉSIDENT



Monsieur Jean-Paul Gobeil, c.a., est le nouveau président de PRESSE-OUEST, LIMITÉE, la compagnie éditrice du journal LA LIBERTÉ. Monsieur Gobeil est né à Otterburne, y a fait ses études primaires et secondaires. De 1963 à 1967, il a travaillé chez Forest, Guénette et compagnie, puis est passé au service de la maison Deloitte, Haskins & Sells, de Winnipeg. En 1969, il devint comptable agréé. Monsieur Gobeil est Chevalier de Colomb. Il demeure à Saint-Norbert, est marié, père de deux enfants.

En page 2, l'éditorial: "Inflation, contrôles, et grève des postes"

l'HEURE DE TOMBÉE

Nous sommes heureux des lettres, communiqués, nouvelles, photos que nos lecteurs et les organismes du milieu veulent bien nous adresser, et nous visons à les publier en leur donnant l'importance qu'il faut. Il faudrait cependant que nos correspondants retiennent qu'à LA LIBERTÉ, comme dans tout journal, il y a une heure de tombée. C'est le vendredi précédant la date de publication. Nous assurons tous et chacun de notre collaboration, prenant pour acquis que nous méritons la leur.

LA RÉDACTION

En page 2, des jeux floraux nouvelle formule

En page 3, "Les Franco-Canadiens de l'Ouest", texte important de Monseigneur Baudoux

Éditorial

INFLATION, CONTRÔLES, ET GRÈVE DES POSTES

La semaine dernière, le ministre fédéral des Finances annonçait aux Communes que le gouvernement réduirait ses dépenses d'une façon qui sèmerait la consternation (dismay) et frusterait les espérances (damage(d) expectations) de certains et dont l'impact "politique" serait considérable (considerable political impact). C'est là l'une des nombreuses déclarations des dirigeants d'Ottawa dont quelques-uns se sont faits commis voyageurs et parcourent le pays pour mousser ce que le gouvernement appelle son programme de "lutte contre l'inflation".

Il y a que, l'inflation, on en entend parler depuis bien longtemps, depuis des années. Or ce n'est que tout récemment, cet automne, en fait, qu'à Ottawa, pris de panique, on rue dans les brancards pour tenter de sortir le pays du pétrin dans lequel on l'a laissé s'enliser. On n'a rien fait, on ne faisait rien, comptant sur le fait que la population s' "habituerait" à l'inflation. Par contre, le gouvernement continua d'augmenter follement ses dépenses, ce qui eut l'effet de l'huile sur le feu. Et l'on a vu, par les statistiques du mois d'octobre, que la tendance inflationniste a repris de plus belle. Le taux de cbômage, d'autre part, semble solidement établi aux alentours de sept pour cent.

C'est que les "contrôles" viennent tard. Bien tard. Et puis, il y a contrôle et contrôle. On dit contrôle des prix et des salaires, on parle de modération. Le monde syndical, de son côté, part en guerre contre le programme du gouvernement, fait des demandes d'augmentations de salaires exorbitantes. Il est devenu courant d'entendre parler d'augmentation de l'ordre de vingt-cinq ou trente ou plus pour cent. Or, les syndiqués ne sont pas la majorité des travailleurs. Qu'arrive-t-il aux petits, à mesure que les jours passent et qu'ils voient leur pouvoir d'achat graduellement rogné?

Le président de la Banque Royale du Canada, Earle McLaughlin, déclarait l'autre jour que la commission gouvernementale créée pour combattre l'inflation croulera sous son propre poids d'ici trois ans, ou l'économie canadienne deviendra entièrement contrôlée par une bureaucratie gouvernementale. Il est certain que la grande entreprise n'est pas friande de contrôles gouvernementaux. Mais il est intéressant, par contre, alors que les syndicats ouvriers attaquent violemment le programme anti-inflationniste du gouvernement, de voir que les représentants de la grande entreprise, sauf quelques-uns, semblent vouloir se taire. La grande entreprise a quand même en ce moment une belle occasion de faire valoir son point de vue. Se préparerait-on, de ce côté-là, à sortir tranquillement du filet des "contrôles" proposés, profitant du manque de rigidité du programme gouvernemental?

Le contrôle des prix, des salaires, des profits, auraient dû être instauré il y a longtemps. C'eut été beaucoup plus facile à faire accepter, et surtout plus efficace. Au point où nous en sommes, c'est le désordre qui s'annonce. Et plus le désordre s'accentuera, plus des contrôles sévères deviendront nécessaires, qui risqueront de faire disparaître les organisations ouvrières telles qu'on les connaît aujourd'hui et la grande entreprise sous la forme qui nous est familière. Ce sera l' "économie dirigée", comme on disait aux années '30, alors que ce système avait réussi à l'Italie fasciste et à l'Allemagne nazie avec les suites que l'on connaît.

L'exemple de la grève des Postes montre le manque de sérieux du gouvernement. On parle de l'inflation depuis des années mais on ne bouge pas, sous toutes sortes d'excuses. On laisse la situation se détériorer. On attend que tout s'écroule. Depuis des années, le service des Postes est en difficulté. Que fait le gouvernement? Le ministre dit qu'il est prêt à "attendre" indéfiniment. Et le public, durant ce temps-là, et la petite entreprise? Le gouvernement, les grandes maisons, bien sûr, ont les moyens d'établir des systèmes de courrier, etc. Mais cela coûte cher. Et qui paiera la note? Encore et toujours les petits. Car ces dépenses extraordinaires se traduiront par des augmentations prix et des services. Inflation.

La Chambre des Communes est en session. Il n'y a aucune raison pour qu'une loi spéciale ne soit pas adoptée en vitesse pour obliger, sous peine des plus dures représailles, les grévistes des Postes à retourner immédiatement au travail. Et comme nous sommes en pleine crise, des mesures d'urgence s'imposent qui doivent être prises immédiatement. Le programme de la lutte contre l'inflation du gouvernement devrait prévoir la suspension du droit de grève dans les services essentiels. Cela comprend le bureau de Postes. Ordonner le retour au travail, congédier ceux qui refusent de rentrer, combler les vides en faisant appel à la masse que constituent les clients de l'Assurance-Chômage dont certains — il doit bien en avoir quelques-uns — accepteraient volontiers de travailler dans de bonnes conditions.

Jean-Jacques Le François

LES JEUX FLORAUX: UN ENFANT QUI GRANDIT VITE

Un véhicule de choix pour l'expression de la culture franco-manitobaine

par JEAN LESIEUR

Les Jeux Floraux du Collège de Saint-Boniface ne sont plus. Vivent les Jeux Floraux du Manitoba!!!

Forts du succès impressionnant remporté au printemps dernier par cette nouvelle manifestation culturelle, les organisateurs des Jeux, Beaufort Péan et Lucien Loiselle, ont décidé d'aller plus loin. C'est à l'échelle provinciale que se dérouleront cette année les Jeux Floraux, cette version manitobaine d'une vieille institution toulousaine née au XIVe siècle dans un contexte rappelant celui dans lequel se débat aujourd'hui la culture franco-manitobaine.

Beaufort Péan, chef du département de français du Collège Secondaire, exprime ce parallélisme dans un texte rédigé pour la revue des Educateurs Franco-Manitobains. "Le Midi de la France", écrit-il, "pays du soleil, du rire, et de la gaieté, a été la terre classique de l'amour, de la poésie, et du lyrisme. Une littérature riche et variée faisait la gloire des méridionaux et rayonnait sur tout le royaume. Mais voici que le Languedoc, incliné à l'autonomie politique depuis l'avènement des Capétiens et baigné d'influences orientales par la Méditerranée, a glissé dans la doctrine cathare. Alors, la réaction de la chevalerie du Nord, à l'appel du pape Innocent III, a été prompte et impitoyable. La répression inhumaine de la Croisade contre les Albigeois jointe aux poursuites de l'Inquisition (créée à l'occasion) ruina le Languedoc. La littérature et la culture en souffrirent immensément. La langue occitane dégénérait, agonisait presque. C'est sur ces entrefaites qu'en novembre 1323, à Toulouse, sept troubadours languedociens, pour ressusciter et renouveler la langue maternelle, lancèrent l'idée des Jeux Floraux."

Comme ces troubadours languedociens, Beaufort Péan lança l'année dernière l'idée de transposer cette institution au Collège pour constituer "une ruche de productions littéraires et artistiques françaises", pour "maintenir la culture française par un retour aux sources", pour "raviver l'esprit français et la pensée française".

Quoi de plus normal donc que d'étendre cette année les Jeux à l'échelle provinciale. La ruche n'en sera que plus vivante et active. Lucien Loiselle et Beaufort Péan vont donc se mettre en route sur les routes de la province pour rencontrer les directeurs d'écoles franco-manitobaines et les principaux des divisions scolaires. Ils vont leur donner des informations sur les différents concours qui seront regroupés sous le titre général de "Jeux Floraux": traduction, études sur un problème d'actualité, romans et nouvelles, musique et chansons, fables et poèmes, théâtre, photographie, peinture et sculpture. Ils vont leur expliquer qu'une "langue, expression et reflet d'une culture, demeure vivace dans la mesure où les jeunes parlent, communiquent, produisent, créent, s'amusent et pensent naturellement dans cette langue", selon les mots de Beaufort Péan. Les organisateurs de Jeux Floraux désirent "ardemment que s'établisse chez le jeune franco-manitobain un parfait équilibre entre les mots qu'il prononce, les idées que suggèrent ces mots, et la culture que traduisent et ces mots et ces idées. Tout écartement culturel s'exprime en effet d'une façon douloureuse dans le comportement social tout entier."

Lucien Loiselle et Beaufort Péan ne se sont pas lancés seuls dans cette entreprise ambitieuse. Dès l'année dernière ils s'étaient mis en rapport avec la ville de Toulouse, tant avec les autorités de cette ville qu'avec les organisateurs des Jeux qui se déroulent toujours chaque année dans la capitale du Languedoc. La réponse des gens de Toulouse fut plus qu'encourageante. Le professeur Sendrail, secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse, fit parvenir à Beaufort Péan un certain nombre de recueils et brochures contenant une mine d'informations sur une des plus vieilles institutions littéraires d'Europe. Plus important, la municipalité de Toulouse a fait état de la possibilité d'assister financièrement les organisateurs des Jeux manitobains en ce qui concernerait un voyage et un séjour éventuels à Toulouse d'un ou plusieurs lauréats de notre province à l'occasion de la remise des fleurs faite traditionnellement aux lauréats français le 3 mai. Un tel voyage pourrait se dérouler à l'occasion de la prochaine remise des prix le 3 mai '76. Les Services Culturels Français pour les provinces de l'Ouest et le Consulat de France à Winnipeg ont d'autre part manifesté à plusieurs reprises leur soutien aux Jeux Floraux Manitobains.

Il ne reste plus qu'à trouver des soutiens officiels de la part des autorités manitobaines. "Nous travaillons dans le provisoire", dit Beaufort Péan. "Une organisation d'une telle envergure a besoin d'être institutionnalisée, d'être prise en charge par un autre organisme bien charpenté, bien structuré."

(suite, page 17)

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

DIRECTEUR PAR INTÉRIM ET RÉDACTEUR EN CHEF: Jean-Jacques Le François. — JOURNALISTE COOPERANT: Jean Lesieur.

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES : René Guyot. Au téléphone : 247-4823.

Toute correspondance doit être adressée à : LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada, $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2. Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

LES FRANCO-CANADIENS DE L'OUEST: CONSTITUTIFS D'UNE SOCIÉTÉ FRANCOPHONE CANADIENNE

par Monseigneur Maurice Baudoux (1)

Ce soir, au Collège de Saint-Boniface, Monseigneur Maurice Baudoux reprendra la conférence qu'il a prononcée au mois de juin dernier à Edmonton devant les membres de l'Académie I de la Société Royale du Canada et dans laquelle il fait l'analyse du cheminement des groupes franco-canadiens de l'Ouest. L'anglicisation, la dépersonnalisation culturelle, l'affaiblissement, voire l'anéantissement d'une véritable appartenance à la communauté canadienne-française de l'Ouest, sont des thèmes que l'on retrouve dans cette conférence dont nous reproduisons le texte mis à jour par l'auteur et dont l'original parut dans la livraison de juin-juillet 1975 de la publication "Les Cloches de Saint-Boniface". Cette conférence est organisée sous les auspices de la Société historique de Saint-Boniface.

PRÉAMBULE

Les communications de Monsieur Robert PAINCHAUD (2) et du Père Richard ARÈS(3) me permettent de vous présenter la mienne sans avoir à établir des données qui lui sont fondamentales et donc préalables. Je tablerai sur elles. Tout au plus me suffit-il d'attirer l'attention *sur deux importants facteurs* qui en découlent quant au visage qu'offre aujourd'hui notre "société franco-canadienne de l'ouest" et de noter qu'au vocable "société" je préfère celui de "communauté".

C'est d'abord la *diversité d'origine* des migrants francophones venus s'établir dans l'Ouest. C'est aussi, le *milieu ambiant,* favorable ou défavorable, dès le début, à la conservation de leur entité culturelle. Je me permets de souligner sommairement ces deux aspects de diversité d'origine et de milieu ambiant, quitte à y revenir plus tard, selon les exigences du développement de cette communication.

* * *

Monsieur PAINCHAUD nous a dit d'où venaient les Francophones qui ont contribué au peuplement de l'ouest canadien. La grande majorité de ceux-ci est arrivée en droite ligne du Québec, et quelques-uns par le biais de l'Ontario. Viendraient ensuite les Franco-Américains, de la Nouvelle-Angleterre, surtout, mais aussi d'autres régions des Etats-Unis. Puis, il y a eu des Français, des Belges wallons, des Suisses français. Au commencement, ils se distinguaient volontiers les uns des autres; à l'arrivée, ils se groupaient spontanément selon leur habitat originel; pendant une, deux générations, les immigrants européens ont parfois pu regarder de haut les Canadiens français, dont le langage et l'accent n'étaient point le leur; ils ne partageaient guère leurs soucis, leurs luttes, leurs espoirs; mais il y a eu assurément parmi eux des hommes qui ont, dès le début, épousé leurs causes avec ardeur... et leurs jeunes filles avec amour. Aujourd'hui, à de rarissimes exceptions près, ceux qui ne se sont pas livrés de bonne heure au groupe anglo-saxon et ont fait souche chez-nous se sont incorporés dans l'ensemble au point de ne plus faire qu'une communauté.

* * *

Pour sa part, le Père ARÈS nous a dit, statistiques s'étalant d'une décennie à l'autre en mains, où nous en étions aujourd'hui quant à notre ethnie, à notre langue, à notre culture. Grande pitié que la nôtre! Or, nous pouvons en déceler *deux causes principales,* qui remontent à notre établissement dans l'Ouest. La première a été *l'incroyable éparpillement* des migrants francophones sur un territoire plus grand que la moitié du Canada. La seconde est le *terrible isolement,* par rapport des uns aux autres, de nos familles, de nos faibles groupements, de nos petites agglomérations, au sein de ce qui deviendrait des masses hétérogènes. Il m'a été donné, au cours des quelque quarante dernières années, de décrire ces deux causes. Aujourd'hui, je constate qu'elles ont engendré d'autres causes de désagrégation, qui nous menacent douloureusement.

* * *

Enfin, pour pouvoir cerner le sujet de cette communication, il convient de préciser le terme "ouest". Il s'entend habituellement, pour les habitants du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, de la région que forment ces trois provinces. La Colombie canadienne, c'est la "côte" — par delà les "montagnes de roches", disait-on au début du siècle dernier. Dans cette communication, cependant, la "côte" fait un avec les "Prairies", et l'Ouest, c'est l'ensemble des quatre provinces occidentales du Canada d'aujourd'hui. C'est elles que j'aurai en vue dans cette communication, alors même que je parlerai avec plus de détail des Franco-canadiens des "Prairies", parce que j'ai davantage partagé leur vie depuis 65 ans.

Un dernier mot. Lorsque Monsieur Filion m'a téléphoné pour m'offrir, me demander de donner cette communication, j'ai objecté tout d'abord: "Mais, je suis à la retraite!" A cela, il a répondu: "C'est précisément pour cela que je vous présente cette requête", ajoutant, non sans une pointe de flatterie: "et puis, vous êtes tellement au courant de la situation dans les quatre provinces de l'Ouest!" J'étais évidemment sensible à pareil compliment. Car il est vrai que je me considère comme citoyen de chacune des trois provinces des "Prairies", y ayant reçu une étape de mon éducation et oeuvré depuis 45 ans, tout en m'intéressant à la vie de mes frères de la Colombie canadienne. Mais mon objection intérieure était bien plus profondément motivée. Au fait, j'ai étudié bien des choses — par dessus tout la théologie — sauf la psychologie dynamique et la sociologie; j'ai exercé à peu près tous les métiers, sauf celui que requiert la connaissance de ces deux sciences. Je voyais toutes les lectures et les efforts d'assimilation de ces sciences (4) auxquels mon acceptation m'entraînerait — en plus d'autres tâches, très absorbantes, déjà assumées pour à peu près la même période de cette année. J'ai fait de mon mieux. Au reste vous vous rendrez compte que je ne traite pas de mon sujet en psychologue ou sociologue de profession, mais uniquement en témoin de notre Histoire vécue. Au fait, mon ami Robert, qui a lu mon texte comme j'ai lu le sien, l'appelle "un témoignage". J'ai en effet puisé dans mes 50 et quelques années d'observation et d'activité. Et je compte sur votre indulgence envers un vieillard de 73 ans!

LES FRANCO-CANADIENS DE L'OUEST

Trois à cinq générations ont passé depuis que les premiers-venus ont fondé foyer en nos quatre provinces. Bien que de régions, voire de pays divers, ils avaient en commun deux liens d'appartenance reconnus comme

(suite, page 4)

Ils ont tenu, ils ont vécu, tant comme ils ont pu -2

La famille rurale, dans la société traditionnelle, a peu de contact avec le monde extérieur. Et comme toutes les familles se ressemblent, la communauté est homogène, repliée sur elle-même, sans autre contact avec la société globale en général que par ce qui parvient, filtré, du curé et du notaire.

Le sociologue Gérald Fortin(1) remarque dans le système selon lequel la ferme est une unité de production agricole, "deux failles (qui) venaient (quand même) apporter une possibilité d'évolution et de conflit". D'abord le mouvement vers les milieux urbains des individus devenus superflus sur la ferme, individus qui revenaient à l'occasion dans la famille (retour des garçons des chantiers où ils avaient été au contact de gens d'autres mentalités, retour des filles de la grande ville où elles étaient allées travailler(2). "Certaines innovations étaient (ainsi) introduites dans le système non seulement au niveau de la production, mais aussi au niveau de la consommation. Par ailleurs (...) malgré les efforts de la famille, la ferme ne pouvait produire tous les biens de consommation jugés nécessaires à ce moment-là. (...) Certaines denrées comme le sucre, l'huile, etc., devaient être importées. Il fallait donc de l'argent liquide. On se le procura, au début, par l'artisanat, la petite industrie.

Vient la première grande révolution de l'agriculture au Québec alors qu'on se lance, vers 1910, dans l'industrie laitière. Puis éclate la guerre en 1914 qui apporte aux cultivateurs la manne encore jamais connue des marchés illimités de l'Europe. L'agriculture devient une industrie et un commerce. Le cultivateur est momentanément prospère.

Les beaux jours furent de courte durée et l'agriculture québécoise retomba dans le marasme. La guerre finie, les prix dégringolent. Avec son pouvoir d'achat considérable du temps de la guerre, le cultivateur s'était procuré une foule de biens nouveaux: automobiles, radio, appareils ménagers, qui modifièrent complètement son mode de vie. Il s'était habitué à un confort jusque-là inconnu et il n'était plus question de retourner à l'agriculture de subsistance. Le fait, de plus, que le cultivateur était le seul à n'être pas prospère "alors que dans tous les (autres) secteurs les revenus à la consommation augmentaient" rendit sa situation intenable. Sauf quelques-uns qui étaient d'ailleurs, remarque le sociologue, les plus instruits et les plus prospères antérieurement et qui surent "abandonner le modèle traditionnel de l'agriculture de subsistance pour s'orienter de façon définitive vers l'agriculture commerciale et la production spécialisée, l'agriculteur abandonne sa ferme à sa femme et à ses enfants et s'en va chercher du travail comme journalier ou à l'usine. C'était le commencement de la fin.

En ville. Ce n'est pas parce que le paysan s'en va vivre à la ville qu'il cesse immédiatement d'être rural. Il faut quelques générations pour transformer un rural en un "urbain intégral" (3). Le paysan qui laisse la terre pour s'établir en ville est mal équipé pour le genre de vie nouveau qui l'attend.

D'autre part, l'avènement des moyens modernes de communication, la généralisation de l'usage de l'automobile, le fait, aussi, que l'instruction fait des bonds immenses, l'influence du milieu urbain même, de la grande ville, se font sentir en milieu rural. Le nivellement se fait par les deux bouts. On écoute les mêmes émissions de la radio et de la télévision à la ville et à la campagne. On subit les mêmes pressions des annonces commerciales. Les mêmes besoins, souvent créés artificiellement, en viennent à être ressentis de l'urbain et du rural et, dans l'un et l'autre cas, les comportements s'en trouvent affectés d'une même façon.

Dans ce climat trouble, les structures de la famille se lézardent. Ses membres se dispersent. S'ils demeurent ensemble, ils sont indépendants les uns des autres, ont des intérêts différents alors qu'autrefois l'un ne pouvait exister sans l'autre. Avait-on besoin de bras additionnels, on n'hésitait pas à s'adresser à un parent éloigné plutôt qu'à un étranger. La mort même n'affectait pas l'unité de la famille, le membre trépassé ne faisant, aux yeux des autres, que changer de status. On continuait de parler de lui au présent: "J'ai dix enfants, entendait-on, sept de vivant".

Éclatement des cadres de la famille. Eclatement des cadres communautaires. La paroisse, qui au début du siècle dernier, avait succédé à la seigneurie, il ne fait pas de doute, s'affaiblit comme cadre de la communauté canadienne-française.

□

Dans la grande ville, chacun habite son casier dans d'énormes blocs de béton et de verre, y vit isolé, y fait sa petite affaire. Il ne connaît pas ses voisins. Ses voisins ne le connaissent pas...

Jean de Lotainville

----

(1) Fortin, Gérald — **L'évolution du milieu rural.** Communication au congrès des Caisses populaires, juin 1965.

(2) Rioux, Marcel, **Belle Anse.** Musée national du Canada, bulletin no 138, no 37 dans la série anthropologique. Chez l'Imprimeur de la Reine.

(3) Le François, Jean-Jacques, **L'évolution des cadres de la communauté québécoise.** La Revue Desjardins, juin-juillet 1964.

Les Franco-Canadiens de l'Ouest (suite)

les plus forts: une même religion, une même langue. Dans la richesse de celles-ci se reconnaissent des dynamismes internes de comportement, des motivations de conduite, des volontés de solidarité.

Rien d'étonnant, pour lors, qu'ils aient cherché, ou consenti volontiers, à se grouper. Ils ont bientôt constitué des paroisses à eux et, comme conséquence de leur groupement, des écoles à eux, où on faisait sans bruit échec aux lois du pays qui ne respectaient point leur double héritage. Ils ont vécu leurs relations de même à même, au sein de leurs paroisses ou entre paroisses.

De bonne heure, ils se sont, ou ont été, pourvus d'organes de communication prenant naissance dans le corps social même, qui se formaient pour répondre à des besoins particuliers. Des débuts à ce jour, les journaux et revues de la "Belle Province" ont atteint des Franco-canadiens de l'ouest. Mais il y a eu aussi et il demeure des hebdomadaires qui se veulent consacrer à leurs intérêts. Il y en a eu beaucoup, trop même, et d'inspiration et tendances diverses, aussi bien que d'existence éphémère. Pour le Manitoba seul, on en a relevé 17, s'échelonnant de 1871 à ce jour(5); pour l'Alberta, au moins 12 à date, s'échelonnant de 1898 à ce jour(6). Les autres provinces ont été moins prolifiques. Mais toutes quatre ont mis et remis sur le métier leur oeuvre de se nantir d'organes de cohésion. Existent aujourd'hui: au Manitoba, LA LIBERTÉ; en Saskatchewan(7), L'EAU VIVE; en Alberta, LE FRANCO-ALBERTAIN; en Colombie, LE SOLEIL. Ils ne sont pas forts, l'un ou l'autre, mais ils poursuivent la tâche.

Il conviendrait sans doute de signaler aussi la longue existence de la revue mensuelle qui s'appelle LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE, car elle en est rendu à sa 74ième année de publication ininterrompue.

Cette "mention honorable" lui est méritée, non seulement en raison de sa longévité, mais particulièrement ici du fait qu'elle a été fondée par Monseigneur Adélard Langevin, en 1902, alors Métropolitain de tout l'ouest canadien. Aussi se présentait-elle comme "Organe de l'Archevêché de Saint-Boniface et de toute la Province Ecclésiatique de Saint-Boniface" et "Voix de l'Eglise", "Voix de l'Ecole", "Voix de la Colonie ou de la Paroisse". Aussi y découvre-t-on, dans les tables des matières d'au moins les premières années, des nouvelles, des articles, des documents concernant tout ce qui se passe dans l'Ouest canadien.

Les générations qui ont immédiatement succédé à celles des pionniers se sont efforcées de suivre leurs traces. De nouveaux foyers étaient fondés où, presque toujours, l'époux et l'épouse partageaient la même foi et la même langue, les mêmes aspirations, l'attachement aux mêmes valeurs, le même vouloir de vivre dans la fidélité à l'héritage culturel reçu.

Là où le réseau des groupements était suffisamment serré, les Canadiens-français élisaient leurs députés(8). Les familles donnaient des leurs, afin qu'il y ait des prêtres pour leurs paroisses, des religieux pour leurs collèges, des religieuses pour leurs écoles et leurs pensionnats.

A l'heure de la lutte scolaire, ils puisèrent dans leur esprit de corps l'énergie et la force de ne jamais lâcher. La faveur dont, aujourd'hui, l'enseignement du français jouit devant la loi n'est pas un don gratuit, mais un don payé par des dévouements! Il y eut d'abord les Sociétés Saint-Jean-Baptiste, qu'animèrent les premières générations. Puis, tour à tour, naquirent en nos provinces des Associations ayant pour but de défendre les droits menacés et de promouvoir les intérêts particuliers des Canadiens - français : 1912: l'ACFC, en Saskatchewan; 1916: l'AECFM (aujourd'hui la SFM), au Manitoba; 1925: l'ACFA, en Alberta; puis, la FÉDÉRATION, en Colombie. Ces Associations furent et demeurent, à la fois "vigiles" et "entraîneurs"; grâce à elles, la cohésion s'est maintenue et leur relève s'avère prometteuse. J'ajouterai que, de bonne heure et depuis, des relations d'amitié et de collaboration se sont établies entre les organismes provinciaux(9).

Il y a, ici, encore raison de signaler l'existence ininterrompue de LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE, également fondée en 1902 par Monseigneur Langevin. Car elle a contribué énormément pour sa part, à maintenir vivace l'appartenance des Canadiens-français à une communauté francophone de l'ouest et à conserver ses caractères d'identité. Son passé a connu des flux et reflux d'activité — on pense aux marées qui font apparaître "vivante" la mer. Comme LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE, qui en ont été l'organe pendant de nombreuses années et qui n'ont jamais voulu lui refuser ses pages, LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE a porté, et ne cesse de porter intérêt à toutes les choses de l'Histoire de l'Ouest canadien. Depuis quelques années, elle connaît une vitalité débordante et un nombre d'adhérents jamais surpassé.

Plus près de nous, on constate une même *fidélité de fond* chez un plus grand nombre des nôtres qu'on ne reconnaîtrait à première vue, parce qu'elle se jouerait sur un autre registre que celui auquel on a été habitué et, peut-être, auquel on demeure trop attaché. Et pourtant, une fidélité qui n'arriverait pas à se transformer alors que tout se transforme, et à s'ajuster à la vie qui se vit aujourd'hui, cette fidélité — dis-je — serait-elle une fidélité authentique, ou ne serait-elle qu'un mimétisme enfantin? L'homme n'est-il pas "un être en devenir, un être évolutif"?

INITIATIVES D'HIER

La *génération d'hier* me semble avoir ouvert à la *génération d'aujourd'hui*, par des initiatives de grande portée, la voie d'audaces vers un plus grand épanouissement de sa vie culturelle.

De ces *initiatives d'hier*, je n'en veux retenir que deux:

D'abord, dans les années 1935 le branle-bas du *mouvement coopératif*, et en particulier des CAISSES POPULAIRES, dont les Franco-Manitobains ont été parmi les premiers *éducateurs* dans l'Ouest, après que au moins une Caisse paroissiale ait été fondée dans chaque province(10). Or, l'apprentissage et l'exercice de la coopération est de toute première importance pour un groupement minoritaire comme le nôtre. La "coopération" n'est pas seulement le "vivre avec autrui", le "se retrouver ensemble", ni donc, en quelque sorte "mener une vie en commun". Mais la "coopération" est une "mise en commun" des efforts accomplis par chacun dans le groupe: elle est plus qu'un "esprit de corps": elle engendre un "esprit d'équipe". Enfin, la coopération" temoigne du fait d'une appartenance à un groupe. Or, chez-nous, elle s'est premièrement et d'une façon privilégiée, réalisée entre nous, Franco-canadiens de l'Ouest: elle caractérise notre identification, avec toutes ses virtualités, à une communauté francophone.

La *seconde* de ces initiatives particulièrement valables d'hier, c'est la RADIO-OUEST FRANÇAISE, que nous avions demandé à l'Etat vainement pendant plus de 10 ans et que nous avons fondée de guerre lasse; ce sont les quatre postes que nous avons voulus en 1941 et que nous avons bâtis, de 1946 à 1952, avec nos deniers, et les deniers complémentaires de nos frères du Québec, sans octrois ni subsides des pouvoirs publics, mais non sans tergiversations de leur part.

Plus je pense à ces deux "gestes" de notre communauté francophone des Prairies, plus je me convaincs que la première a préparé la seconde et l'a rendue possible; plus aussi je ressens en mes veines le bouillonnement de ce dynamisme hérité de ses premières générations.

Au demeurant, ces deux initiatives nous ont donné, à nous d'hier, une plus grande fierté de nous-mêmes et une confiance insoupçonnée en nous-mêmes. Elles sont en vérité en quelque sorte *notre* part de l'héritage qui nous avait été transmis et que nous avons pu faire fructifier pour le léguer, plus beau, plus fécond, à la génération d'aujourd'hui et à celle de demain, auxquelles il permet toutes les audaces.

AUDACES D'AUJOURD'HUI

Les *audaces* de la génération qui vient prendre la place de la nôtre!

Evidemment, elles ne manquent pas d'être comme provoquées par des octrois et des subsides, que les gens de ma génération estiment plantureux. Mais elles demeurent dans la ligne de la fidélité au passé qui a si fortement marqué les générations antérieures; elles sont sa collaboration à l'enrichissement de l'héritage commun. Et comme elles reculent les frontières de l'impossible!

Longue, variée et parfois malaisément identifiable serait la liste des audaces qui encouragent à des réalisations éclatant aux yeux de tous. Collèges universitaires. Centres culturels. Théâtre. Concerts de voix et d'instruments. Récitals. Voyages aux pays des ancêtres. Emissions radiophoniques et télévisées. Concours. Editions. Boîtes à chansons. Et que sais-je! Notre langage y gagne, on s'en aperçoit. Et nos groupes épars, de tous âges, se rapprochent, se rassemblent, se connaissent mieux, s'identifient.

L'ANGLICISATION

Il est cependant une *chose très attristante* qui, nous semble-t-il, *lance* à la génération d'aujourd'hui, tant favorisée, un *défi* à sa taille. Dieu veuille qu'elle s'emploie à le relever!

Cette chose très attristante, c'est l'anglicisation, la dépersonnalisation culturelle de tant de nos frères et soeurs de la génération d'aujourd'hui, sevrés des richesses qui font notre gloire et notre bonheur.

Le tableau de nos pertes, qui s'accentue de décennie en décennie, a été dressé par le Père ARÈS avec une rigueur scientifique que tous lui reconnaissent, une conscience qui le distingue et un réalisme qui nous touche profondément et qui ne lui en est que plus douloureux. Il me reste à brièvement en décrire certaines manifestations et en analyser certaines causes.

DES MANIFESTATIONS

Je croise sur la rue des étudiants: enfants, adolescents, jeunes gens. Ils sortent de l'école, celle-là même où, sous une appellation qui varie de province en province, il est fait largement place au français, quand elle n'est pas totalement française; ou je croise des élèves qui fréquentent un collège où tout est français. Les uns et les autres parlent anglais entre eux. Je leur dis "bonjour!" et ils me répondent bien gentiment "bonjour!" Je lie conversation avec eux, et je constate chez plusieurs un vocabulaire pauvre, une prononciation anglifiée.

Je pénètre à l'intérieur d'un foyer, que je sais être canadien-français. De la radio ou à la télé me parvient une émission anglaise; il y a pourtant l'une et l'autre dont toute la programmation est française. On a choisi la programmation anglaise.

J'entre dans un bureau où on emploie des canadiennes-françaises parce que la langue, à tout le moins le plus en usage, est le français. L'appareil est syntonisé à un poste anglais. Si c'est l'heure du café, j'entends les employés converser en anglais.

Au cours d'une rencontre de groupe, qui réunit censément des gens de langue française aussi bien que de langue anglaise, on me présente ou j'aborde une personne aux noms de baptême et de famille bien français. Je m'adresse donc à elle en français. Elle s'excuse de ne pouvoir parler que l'anglais; son père était francophone et sa mère anglophone. Il n'arrive guère ou pas toujours que, dans une situation inverse, le français soit su. Ou encore, père et mère étaient francophones, mais le milieu, y compris l'école, était anglais.

FACTEURS DE CET AFFAIBLISSEMENT

Nous tâcherons de déceler maintenant quelques causes ou facteurs qui ont déterminé l'affaiblissement, voire l'annéantissement d'une véritable appartenance à la communauté canadienne-française.

(suite, page 13)

Du côté de la cuisine

DES FOIES DE POULET

Les journées plus fraîches de cette saison provoquent chez plusieurs le goût de repas plus substantiels. Avez-vous déjà songé à servir des foies de poulet?

Le foie de poulet est facile à acheter et les prix sont très abordables. Sa valeur nutritive est équivalente à celle des autres sortes de foie. Il est très tendre et généralement plus facile à faire accepter par les enfants et les autres membres de la famille. Les Services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada vous suggèrent une savoureuse casserole de "Foies de poulet au riz". Elle se prépare en quelques minutes seulement et une livre de foies de poulet permet de servir six portions.

FOIES DE POULET AU RIZ

1 livre de foies de poulet
1/4 tasse de farine
1/2 c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre
1 tasse d'oignon haché
3 c. à table de margarine
1 boîte (10 onces) de soupe crème de poulet condensée
1/2 tasse d'eau
3 c. à table de lait écrémé en poudre
2 tasses de riz cuit

Enlever les membranes et couper les foies en morceaux. Mélanger farine, sel, poivre et enrober les foies de ce mélange. Sauter l'oignon à la margarine jusqu'à transparence puis ajouter les foies et brunir. Mélanger soupe, eau et lait en poudre puis incorporer. Ajouter le riz, couvrir et cuire environ 5 minutes. 6 portions.

FAITES VOS PROPRES MÉLANGES

Etes-vous parmi ces milliers de maîtresse de maison qui utilisent régulièrement les mélanges à pâte tout usage commerciaux? Personne n'hésitera à affirmer que ces préparations sont une aide précieuse dans la cuisine.

Ces mélanges permettent d'économiser du temps. Les ingrédients sont déjà mêlés et vous n'avez besoin que de quelques ustensiles pour compléter une recette.

Ces mélanges sont très pratiques. Ils sont toujours prêts et ils s'adaptent à une grande variété de produits. Les goûters après l'école, les casse-croûte pour des amis qui arrivent à l'improviste ou des pâtisseries pour le souper se préparent rapidement et sans efforts.

Ces mélanges permettent la variété. La plupart d'entre eux contiennent des solides du lait, on peut donc utiliser des jus de fruits comme liquide, vous obtenez ainsi une saveur différente et par surcroît une plus grande valeur nutrivive.

Les mélanges de pâte tout usage faits à la maison vous permettent d'épargner de l'argent. Ils se préparent rapidement et le fait d'utiliser du lait écrémé en poudre est déjà une économie.

Les Services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada vous proposent cette recette de "Réserve de pâte". Tamiser 8 tasses de farine tout usage avec 5 c. à table de poudre à pâte et 2 c. à thé de sel. Ajouter 1 tasse de lait écrémé en poudre et mélanger. Couper 1 1/2 tasse de gras jusqu'à ce que le mélange ait l'apparence d'une chapelure grossière. Vous obtenez 11 tasses de mélange que vous devez entreposer au réfrigérateur ou dans un autre endroit frais.

Comment utiliser cette préparation? C'est très simple. Elle peut être utilisée de la même façon que le mélange commercial. Préparer des biscuits à la poudre à pâte et les servir chaud pour accompagner le pot-au-feu du souper. Essayer des muffins ou des crêpes pour le déjeuner ou un pouding savatier aux fruits pour le dessert. Ils sont économiques et faciles à préparer.

BISCUITS À LA POUDRE À PÂTE

2 1/2 tasses de Réserve de pâte
2/3 tasse d'eau

Mélanger pâte et eau. Déposer sur une planche enfarinée et pétrir. Abaisser à 3/4 de pouce d'épaisseur et tailler en rondelles de 2 pouces. Cuire à 456oF environ 10 minutes ou 15 minutes à 425oF. Quantité: 16 biscuits.

CRÊPES

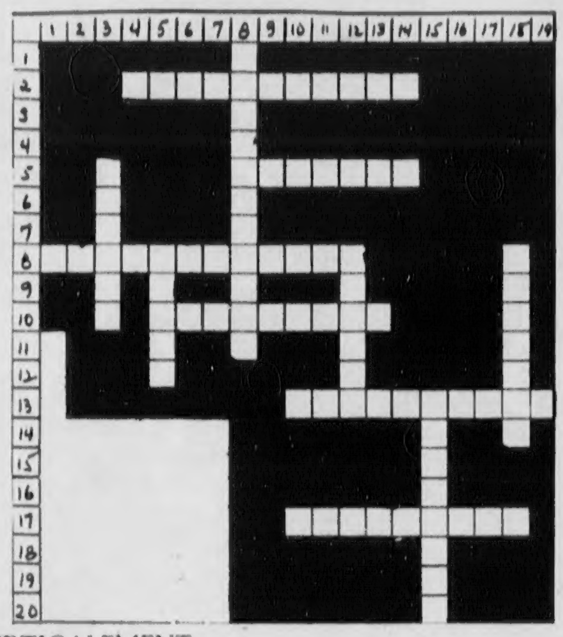
3 tasses de Réserve de pâte
2 c. à table de sucre
2 oeufs battus
2 tasses d'eau

Mélanger pâte et sucre. Mêler oeufs et eau puis ajouter rapidement aux ingrédients secs et remuer pour obtenir un mélange grumeleux. Chauffer un poêlon graissé jusqu'à ce qu'une goutte d'eau grésille. Verser 1/4 tasse de pâte dans le poêlon et cuire jusqu'à formation de bulles (2 à 3 minutes). Tourner et brunir de l'autre côté (environ 3 minutes). Servir avec du sirop. Quantité: 18 crêpes.

AU SERVICE DU CITOYEN

Par Information Canada

Depuis quelques mois nous avons traité dans cette chronique de plusieurs sujets. A une occasion nous vous avons même proposé un jeu: celui de chasse-mots. Cette semaine nous aimerions à nouveau vous mettre à l'épreuve et vous demander d'identifier des domaines d'activité auxquels s'intéresse particulièrement le gouvernement fédéral. Nous vous souhaitons bonne chance dans ce mini-mots-croisés.



VERTICALEMENT:

3 — état de prévision des recettes et des dépenses d'un pays, d'un département, d'une commune

5 — dénomination fréquente d'une assemblée parlementaire composée de personnalités désignées ou élues en fonction de leur âge et de leur notabilité

8 — culture du sol, travail et soins qu'on lui donne pour le faire produire

12 — ensemble des exercices physiques se présentant sous forme de jeux individuels ou collectifs, pratiqués en observant certaines règles précises, et sans but utilitaire immédiat

15 — action de taxer

18 — ensemble organisé de connaissances relatives à certaines catégories de faits ou de phénomènes

HORIZONTALEMENT:

2 — action de venir dans un pays pour s'y établir

5 — ensemble des structures sociales, religieuses, etc., des manifestations intellectuelles, artistiques, etc. qui caractérise une société

8 — ensemble des lois, action de légiférer

10 — ensemble des fonctions organiques de transformation et d'utilisation des aliments pour la croissance et l'activité d'un être vivant, animal ou végétal

13 — action de seconder, de venir en aide

17 — profanation, souillure

La réponse à ces mots-croisés est en montre dans la vitrine d'Information Canada, au 303, rue Main à Winnipeg. Pour plus de renseignements sur les sujets mentionnés dans ce jeu, venez nous voir ou téléphonez-nous au 985-2890.

MUFFINS

3 tasses de Réserve de pâte
1/3 tasse de sucre
1 c. à thé de zeste de citron râpé
1 oeuf battu
1 tasse d'eau
2 c. à thé de jus de citron

Mélanger pâte, sucre et zeste de citron. Mêler oeuf, eau et jus de citron puis ajouter rapidement aux ingrédients secs. Remuer juste pour mêler. Remplir aux 2/3 des moules à muffins graissés. Cuire 12 à 14 minutes à 375oF. Quantité: 1 douzaine.

POUDING SAVETIER AUX FRUITS

1 boîte (19 onces) de garniture pour tarte aux fruits
1 tasse de pâte
3 c. à table de sucre
1/3 tasse d'eau

Verser la garniture dans un plat à four beurré. Mélanger la pâte et le sucre puis ajouter l'eau pour obtenir une pâte molle. Déposer par cuillerée sur la garniture. Cuire à 350oF de 45 à 50 minutes. 6 portions.

de ci, de ca...



À LA LIBERTÉ. — La grève des Postes a fait qu'un défilé continuel de visiteurs viennent nous voir au journal. C'est agréable. À l'occasion, c'est même charmant. À propos, les bureaux de LA LIBERTÉ sont généralement fermés les jours de fêtes, les samedis, les dimanches. . . mais à la salle de rédaction, sept jours par semaine, maints soirs, quelqu'un travaille. . .

* * * *

L'assimilation en Saskatchewan. — Selon les chiffres récents que transmet la Presse Canadienne, 36.7 p.c. seulement des Francophones de Saskatchewan, compris dans le groupe d'âge 13 à 19 ans, favorisent le maintien de la culture de leurs pères. Chez les personnes de 70 ans et plus, le pourcentage atteint 92.6... Des gens du lieu disent que cette tendance peut difficilement être renversée. . .

* * * *

Le Jour du Souvenir. — La livraison de LA LIBERTÉ, cette semaine, est quelque peu tardive. Il se trouve que mardi, le 11 novembre, était jour férié pour plusieurs, dont nos imprimeurs. Or, comme nous imprimons dans la nuit de mardi à mercredi. . . Nous, quand même, on a travaillé. . .

* * * *

Rions. — Quelqu'un, l'autre jour, nous disait, bien justement, que "le sens de l'humour est le commencement de la culture. . ."

* * * *

Les cartes de l'UNICEF. — C'est une bonne oeuvre... Tous ces petits déshérités de par le Monde. . . À Saint-Boniface, c'est à la Librairie Landry que l'on peut se procurer les belles cartes de l'UNICEF.

* * * *

La grève des Postes. — Pourquoi les dirigeants du syndicat refusent-ils de soumettre au vote de leurs membres les propositions du gouvernement fédéral? Plusieurs travailleurs des Postes nous disent que l'offre d'Ottawa les satisferait grandement. . .

* * * *

La modération dans les dépenses. — Cela fait partie de "la lutte contre l'inflation". L'association des commissions scolaires protestantes du Québec a dépensé, jusqu'ici, presque $100,000 . . . pour combattre la Loi québécoise de la Langue officielle, connue sous l'appellation de Loi 22. . .

* * * *

Dans le même ordre d'idées. — Les célébrations d'ouverture de l'aéroport de Mirabel (Montréal), le mois dernier, ont coûté au gouvernement fédéral $68,340.

* * * *

À votre santé! — Avis à la génération Pepsi. Vous savez ce que l'on a trouvé dans des échantillons de Mountain Dew et de Patio Orange. . . produits de Pepsi-Cola Canada Ltd.? Des cheveux, des insectes, des morceaux de verre. . . La compagnie s'est de ce fait vue condamner à $3,500 d'amende.

* * * *

Du nouveau à CKJS. — Cette station annonce qu'elle transmet des émissions en quinze langues et dialectes. . . On n'a pas trouvé le français dans la liste. . . On a laissé tomber. . . manque de personnel, nous a-t-on dit. . . et "indifférence" de la communauté francophone. Lire: "pas assez d'annonces commerciales" en langue française pour payer l'émission en français de deux heures qui figurait antérieurement aux programmes de cette station.

* * * *

L'immigration. — Le député conservateur Jake Epp (Provencher) est d'avis qu'au cours des dernières années, le Canada a accepté un trop grand nombre d'immigrants. Le député préconise une limite de 100,000 immigrants par an, ce nombre pouvant être ajusté chaque année selon la situation économique. Selon lui, la venue d'immigrants au Canada complique le problème du chômage parce que souvent les nouveaux arrivés s'installent dans des régions où les emplois sont rares.

* * * *

Les maniaques de la Grandeur. — Le gouvernement du Québec vient de prendre le contrôle de la construction des installations destinées à l'Olympiade de 1976, à Montréal. Comme d'habitude, il est tard. On en est à dire que le coût de cette aventure atteindra les DEUX MILLIARDS. Et l'on parle de modération, de lutte contre l'inflation. Si on se rappelle, l'ineffable maire Drapeau avait dit que le projet ne coûterait rien. . . Deux milliards, qui va payer ça? Devinez. . .

* * * *

Citation: "Moins on a d'idées, mieux on s'entend" (André Tardieu).

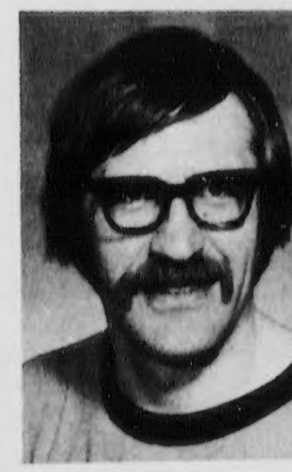
* * * *



MÉLO-MANI 1975



Martial Caron



Guy Boulianne



Léonard Rousseau



Richard Ducas



Marcien Ferland

MÉLO-MANI

Les 21-22 et 23 novembre prochain, ce sera notre Mélo-Mani provincial qui promet d'être des plus intéressants. Aux trois mousquetaires qui sont Martial Caron, Marcien Ferland et Guy Boulianne viendront se joindre deux musiciens de renom.

Léonard Rousseau d'Edmonton, directeur de la chorale des Chantami, viendra nous apporter en plus de sa grande compétence, l'eau pure des montagnes rocheuses. Pour bien marquer le caractère national du chant choral, Richard Ducas nous arrivera de Montréal. Ce sera son premier voyage chez nous comme directeur de Mélo-Mani et nous l'attendons avec impatience. En plus d'être directeur de chorale, Richard Ducas est instructeur à l'Alliance Chorale Canadienne, professeur de musique et de chant à l'Université Laval. M. Ducas a été choisi pour inaugurer les 4 chorales Internationales à Sherbrooke en 1976. Avec de tels directeurs pour nous guider, point n'est besoin de dire que le chant choral sera mis à l'honneur.

Si vous voulez vous retremper dans une atmosphère de franci-gaieté, découvrir vos talents et ceux des autres, venez au Mélo-Mani provincial qui aura lieu au Centre Culturel Franco-Manitobain du 21 au 23 novembre prochain.

[*Communiqué*]

DISCOTHÈQUE AU 100 NONS

Samedi, le 15 novembre, dans la salle du 100 NONS, à 20 heures, il y aura une discothèque.

Vous pourrez y danser sur des musiques de tous genres, vous amuser entre amis, y avoir du plaisir.

Le 100 NONS vous invite cordialement à vous joindre à lui pour cette soirée disco.

Les billets sont en vente au C.C.F.M., à l'A.U.C.S.B. et chez Sound Lovers.

Venez avec vos amis, mais n'oubliez pas d'acheter votre billet: c'est deux dollars.

Rendez-vous le 15 novembre à 20 heures — au 100 NONS!

[*Communiqué*]

le bruit

phénomène urbain

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OTTAWA, LE 31 OCTOBRE 1975

Faisant suite à l'audience publique du 10 juin 1975 au sujet de La divulgation des états financiers relatifs aux entreprises de télévision par câble le Conseil a publié, le 28 octobre 1975, un avis public élaborant la nouvelle procédure qu'il entend suivre en étudiant des demandes d'augmentation de tarif.

Tous les intéressés peuvent se procurer des copies de l'avis ci-haut mentionné aux endroits suivants: les informathèques régionales de Information Canada, le bureau du CRTC à Ottawa, les bureaux régionaux du CRTC à Montréal et à Victoria et le bureau du Secrétariat d'Etat à Toronto.

Guy Lefebvre
Le directeur général
Gestion des politiques de licences.

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Canadian Radio-Television Commission

À la bibliothèque publique

LE LIVRE DES PROVERBES QUÉBÉCOIS, de Pierre Desruisseaux
L'Aurore, 1974

Québécois ou Canadiens Français, la différence n'est sûrement pas très grande. Il est bon de se rappeler de temps à autre que notre héritage culturel, c'est çà aussi. De préciser l'auteur: "Les proverbes populaires apparaissent... comme une sorte de langage culturellement ésotérique, codé, au sens où ils véhiculent des séries de messages culturels ou de valeurs, qui ne seront compris, à toute fin pratique, que par ceux qui, faisant partie de cette culture, connaîtront déjà la signification des proverbes utilisés." Un jeu? Que comprenez-vous quand je dis: un chien vaut mieux que deux petits verrats; où il y a de l'homme, il y a de l'hommerie; vaut mieux être riche et en santé que pauvre et malade; les rois avant les épais; à penser on devient pensu; rien comme les vieux ciseaux pour couper la soie; l'essentiel c'est le ciel. Et si vous voyez tous ceux dont je vous fais grâce!

CONTES DE MON IGLOU, recueillis et traduits par Maurice Métayer
Éditions du Jour, 1973

Au pays des Inuits, les pauses littérature sont-elles fréquentes? La vie quotidienne laisse-t-elle beaucoup de place à la fantaisie? Quoi qu'il en soit, en lisant ce livre presque d'un trait, j'ai eu l'impression de ne manger que du dessert pour souper... mais quel charme, quelle fascination! Pourtant, les tournures déconcertent parfois, mais c'est un tel émerveillement de voir s'animer, en imagination, ce pays qui a pu paraître à nos esprits de civilisés. Les illustrations d'Agnès Nanogak sont tout aussi éloquentes que les textes et toute personne s'intéressant aux arts plastiques y trouvera de l'intérêt.

L'ULCÈRE D'ESTOMAC, du Dr Rodolphe Wiel
Laffont, 1975

C'est connu, l'ulcère est la maladie la plus représentative des temps que nous vivons, une maladie psychosomatique... et çà ne veut pas dire imaginaire. Qu'y faire? Justement, on peut s'en débarrasser; ou prévenir sa formation si on n'en est que menacé.



HOROSCOPES CHINOIS, de Paula Delsol
Jour, 1970

Savez-vous pourquoi le Nouvel An asiatique tombe à une date différente chaque année? Simplement parce que traditionnellement, les Orientaux utilisent un calendrier lunaire; une année comprend douze lunes, treize tous les douze ans. Le zodiaque oriental a un cycle de douze ans, au lieu de douze mois dans le zodiaque occidental. Selon la légende, Bouddha avait convoqué tous les animaux, promettant une récompense à ceux qui se déplaceraient. Il leur offrit à chacun une année, dans l'ordre de leur arrivée. Vous l'avez deviné, il n'en vint que douze. 1975, à propos, est l'année du chat: favorable à la justice, mais tranquille... 1976, année du dragon, devrait être brillante et éblouissante.

LES CARTES DE L'UNICEF

A Saint-Boniface, c'est la LIBRAIRIE LANDRY qui est dépositaire des cartes de L'UNICEF.

À la Librairie Landry

PROFIT: WINNIPEG, d'André Bernard, Jacques Léveillé et Guy Lord
Ministère d'état chargé des affaires urbaines, 1975 — $2.00

A l'heure de la révision de la loi de Winnipeg, voici un document qui arrive à point pour renseigner les citoyens de l'unicité (et tous les Canadiens, d'ailleurs) sur la forme originale de gouvernement urbain dont s'est dotée Winnipeg. L'ouvrage fait partie d'une série de dix monographies sur les grands centres urbains du Canada. On y trouve la description des structures politiques et administratives de Winnipeg qui ont pour but de "créer un certain équilibre entre la centralisation des services et la décentralisation des processus politiques" et celle de l'interaction des structures aux trois niveaux de gouvernement. De nombreux tableaux et figures et une présentation claire rendent l'ouvrage pratique et facile à consulter. (On peut également se procurer cette publication à la librairie d'Information Canada.)

LA MONTAGNE SECRÈTE, de Gabrielle Roy
Beauchemin, 1974 (1961) — $6.00

La vie dans les grands, beaux et durs espaces du nord canadien. La solitude, surtout, tirée à plusieurs exemplaires. Le destin d'un artiste qui refuse de se prendre au sérieux et ne regarde que droit devant lui. La quête de la Solitaire, la Resplendissante, la montagne secrète plus imaginaire que réelle. Et le talent admirable de Gabrielle Roy.

LES PLANTES MÉDICINALES, de Carlo d'Andreta
Grange Batelière, 1969 — $4.00

Il n'est pas nécessaire d'être très calé en botanique pour prendre plaisir et profit à cette lecture et un coup d'oeil au lexique suffira à dévoiler tout le mystère de termes tels que "myalgie", "analeptique" et "collutoire". Les planches couleur de très belle qualité constituent l'essentiel de l'ouvrage et les légendes qui les accompagnent sont aussi claires et concises que possible. De quoi se préparer un beau printemps en occupant les longues soirées de l'hiver.



Informations agricoles

Louis Molin

Louis Molin est l'animateur de l'émission Actuel agricole, qui passe sur les ondes de CKSB de 7h10 à 7h30 a.m., du lundi au vendredi.

À PROPOS DU MAÏS

L'histoire nous prouve que le maïs grain était cultivé dans le sud-ouest du Manitoba il y a un peu plus de 100 ans par les Indiens Sioux qui avaient amené des semences du North Dakota. De cette culture d'origine, les semences ont continuellement été améliorées et il est permis de croire que la culture du maïs a toujours continué depuis.

Les variétés, bien que mûrissant tôt, produisaient peu et du point de vue végétal, étaient de pauvres plants. Des variétés améliorées mûrissant plus tard furent développées et employées pour le fourrage, et ce n'est qu'avec l'apparition des hybrides précoces que le maïs comme culture de rotation a pu être cultivé.

Les premiers hybrides venant des Etats-Unis en 1940 s'implantèrent favorablement et donnèrent de bons rendements les années favorables, mais ils n'étaient pas assez hâtifs pour assurer une production régulière.

La station de recherche de Morden produisit les hybrides Morden 74 et Modern 77 en 1950, variétés qui devaient être améliorées pour produire le Morden 88 et le Morden 67 et nombre d'autres de plus en plus précoces. Cette production secondée par l'industrie privée a permis les résultats de qualité et de rendements que l'on peut obtenir aujourd'hui au Manitoba. Ces améliorations ont aussi été considérables dans les variétés de maïs pour ensilage dont les rendements sont augmentés d'une façon considérable si l'on considère les variétés d'origine.

Les ensemencements ont fluctué considérablement. De 100,000 acres en 1942, ils devaient descendre aussi bas que 10,000 acres pour une surface emblavée en 1975 d'environ 38,000 acres. Ces fluctuations et le potentiel du maïs, les améliorations des variétés hybrides et le besoin d'abaisser les coûts de production, ont peut-être été les raisons qui suscitaient la rencontre à Morden d'une cinquantaine de spécialistes du maïs.

Par l'initiative de la Compagnie Pride, des spécialistes de cette compagnie, des scientifiques du ministère provincial de l'agriculture, des chercheurs de l'Université du Manitoba ainsi que les futurs représentants de la compagnie au Manitoba se sont réunis pour évaluer le potentiel de production, l'acceptation et la rentabilité du maïs et d'autres plantes fourragères au Manitoba. La présentation de données concrètes prouvées par des cultures appliquées ont démontré aux personnes à cette assemblée que en 1975 et pour les années futures, la nécessité de produire plus à moins cher ne pourrait être obtenue que par une rationalisation des cultures et un emploi maximum du terrain. Des rendements en matières sèches de 6 à 8 tonnes à l'acre pour des maïs ayant une forte teneur en énergie et contenant 6 à 8% de protéines ainsi que des rendements encore supérieurs de 20 à 25% dans le soya qui contient lui 9 à 10% de protéines, ne sont pas des choses à dédaigner.

A un moment où les besoins alimentaires mondiaux sont de plus en plus pressants, il est bon de voir de telles initiatives venant du niveau privé et soutenues d'une équipe de spécialistes et de scientifiques dont nous pouvons être fiers. La présence à cette réunion de trois représentants du ministère est aussi une preuve d'appui et de succès. ■

LA REVUE DES MARCHÉS À TORONTO

La demande pour les animaux de boucherie a été irrégulière toute la semaine.

Les prix des boeufs en hausse à l'ouverture, clôturaient à la baisse. Les prix des taures et des vaches déclinaient légèrement et seuls les prix des taureaux demeuraient stationnaires. Les prix des animaux pour l'engraissement étaient variables, les bêtes de qualité se vendaient légèrement moins cher et le très grand nombre de bêtes de moyenne et de médiocre qualité étaient très difficiles à vendre.

Les prix des veaux de choix étaient en hausse, les prix demeurant stationnaires dans les autres classes.

Les prix des agneaux étaient en baisse, les brebis demeurant à prix stationnaires.

Les prix des porcs déclinaient fortement.

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO

Flancs de porcs en février :	85$30	moins	0$22
Porcs sur pied en décembre :	54$20	plus	3$05
Boeufs sur pied en décembre :	44$80	plus	0$75

LES PRIX CLÔTURAIENT

Boeufs cat. A 1-2, 47$ à 49$, ventes à 52$90;

Taures cat. A 1-2, 41$ à 43$, ventes à 45$40;

Vaches cat. D 1-2, 19$, à 21$, ventes à 23$;

Taureaux bons, 25$ à 27$, ventes à 28$;

Les prix des porcs variaient de 69$75 à 81$50, clôturant jeudi à 69$75.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE

Les prix des animaux de boucherie ont été irréguliers variant de stables à 1$ en baisse. Les boeufs peu nombreux sur le marché voyaient leurs prix monter légèrement surtout pour ceux de plus de 1,000 livres et de bonne qualité. Les taures qui pour la plupart étaient non finies, demeuraient pourtant à prix stationnaires. Les vaches se vendaient difficilement dès l'ouverture, leurs prix déclinaient par la suite d'environ 3$ du 100 livres; cependant, une forte demande pour l'exportation leur faisait regagner 2$ sur les pertes du début de semaine.

Les prix des taureaux sont demeurés stationnaires. Les prix des agneaux sont demeurés généralement stables, les prix des porcs par contre, baissaient de 9$64; ils variaient de 64$25 à 72$41, clôturant à 65$13 vendredi.

REÇU CETTE SEMAINE

10,250 animaux de boucherie comparativement à 7,700 l'an dernier. 1,900 veaux comparé à 1,850 l'année précédente. 9,-250 porcs contre 17,000, et 215 moutons et agneaux contre 800 l'année passée. 1,310 animaux de boucherie et 95 porcs ont été exportés cette semaine.

Les animaux pour l'élevage ont été répartis comme suit: 1,650 au Manitoba, 65 en Alberta, et 2,200 en Ontario.

Lorette

L'assemblée annuelle et le "Windup" du club de balle molle "Lorette Braves" ont eu lieu le 25 octobre 1975 aux quartiers du club de motoneiges "Lorette West Snowmos". L'assistance y fut très nombreuse.

Des trophées furent distribués aux meilleurs joueurs de 1975. M. Gildas Le Comte fut déclaré "le meilleur joueur" et on accorda une mention honorable à M. Richard Grégoire.

La présentation des trophées fut faite par Lilliane Roy, Marcel Roch et Rhéal Roy.

Pendant la réunion il fut suggéré qu'un tournoi de balle molle ait lieu le 6 juin 1976; on proposa aussi un tournoi de balle-au-camp pour le 11 juillet prochain. Les dames aussi auront un tournoi de balle molle.

Le comité désire remercier tous ceux et celles qui ont participé à l'organisation de ces activités; un grand merci spécialement à Mesdames Lilliane Roy et Lorraine Laramée pour le délicieux repas qu'elles nous ont servi ■

DÉJEUNER COMMUNION À LORETTE

Un déjeuner-communion aux oeufs et au jambon, organisé par les Chevaliers de Colomb pour les Chevaliers et leurs familles, aura lieu dimanche le 16 novembre à la salle paroissiale. Ce déjeuner suivra la messe de 9 heures durant laquelle il y aura accompagnement à la guitare.

PROGRAMME DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION

COUP D'OEIL

SEMAINE DU 15 AU 21 NOVEMBRE 1975



LISE LIB avec LISE PAYETTE
LE SAMEDI SOIR APRÈS LE HOCKEY

Au Manitoba. . .
''l'interurbain''
vous assure la communication.



entre
Altona et Austin
Teulon et Thompson

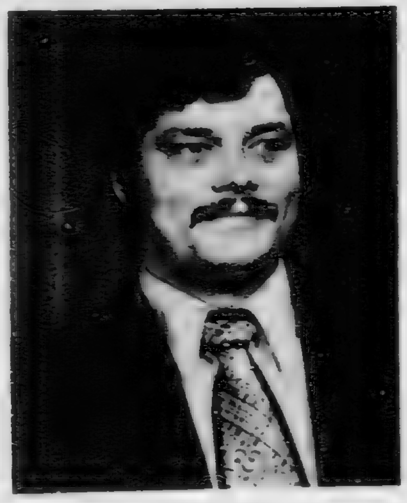
Quel que soit l'endroit que vous devez atteindre au Manitoba, ''l'interurbain'' vous assure la communication. . . rapidement!

Et vous n'avez pas à attendre pour la réponse comme lorsque vous communiquez par lettre.

''L'interurbain, c'est efficace''.

MANITOBA
TELEPHONE
SYSTEM
À VOTRE SERVICE

UN HOMME BIEN SIMPLE



Depuis bientôt 3 mois, Bernard Turenne, (Bernie pour les amis, et il les souhaite nombreux) travaille à CBWFT en tant qu'"Administrateur". Bernard Turenne est connu dans le milieu francophone, d'abord pour être originaire de Saint-Pierre, et ensuite pour ses nombreuses activités au sein de la société. En particulier celle d'être, depuis 3 ans, un des directeurs du Festival du Voyageur.

Il a abandonné, sans remords, son poste de courtier à Bongard Leslie pour entrer à Radio-Canada, car dit-il "j'avais la possibilité d'exercer mes talents d'administrateur, (talents que je crois posséder)".

Ses études le prédisposaient à un tel emploi (dois-je citer tous ses diplômes: il est Bachelier en Commerce, a suivi des cours en administration, en analyse de rapports financiers, en comptabilité... ouf... j'en passe). Ne l'imaginez pas la tête farcie de chiffres... bien au contraire Bernard est un homme simple, aimant passionnément la nature, la vie à l'extérieur... et les gens.

Cela n'empêche pas son esprit rationnel de s'exercer, et de regretter "de ne pouvoir évaluer son travail au jour le jour". Mais il aime son métier, qui est pour lui "un challenge" tant au point de vue intellectuel que moral. Son rôle d'administrateur consiste à gérer les budgets départementaux et les budgets des émissions, et à régler les conflits qui pourraient survenir entre les responsables de la production et les employés. "Je n'agis pas comme arbitre", affirme-t-il, "mais plutôt comme modérateur. Il ne s'agit peut-être que d'un manque de communication à pallier, sans être obligé de prendre parti pour l'un ou pour l'autre. Dans le cas extrême où une décision devrait être prise, j'agirai en conséquence. Et je ne pense pas que ce rôle nuise aux relations personnelles qui existent". Bernard est déterminé. Ce qu'il veut, c'est être un bon administrateur, mériter le cachet qu'on lui alloue. Il est consciencieux aussi et pour lui, les problèmes ne s'arrêtent pas à la porte de CBWFT. Il y pense, constamment, essayant en tout lieu et en toute occasion d'y apporter une solution (même lorsqu'il va à la chasse! Ce n'est pas dangereux dit-il). Ne le jugeons donc pas sur une apparence flegmatique de père tranquille, ayant toujours la pipe à la bouche. Car il est très actif. Rappelons simplement ses activités en tant que directeur du Festival du Voyageur. Il va à la chasse, où pour lui, le plus important n'est pas l'acte de tuer un animal, mais la camaraderie qui existe entre les chasseurs; et les plaisirs qui en découlent: voir travailler son chien et surtout, communiquer avec la nature. Il aime également la pêche, et trouve

Coup d'oeil radio
CKSB 1050

CONCERT GERRY ET ZIZ

Nous prions toutes les personnes qui ont fait des réservations pour le concert Gerry et Ziz, au studio 41 de Radio-Canada à Winnipeg, de ne pas oublier que c'est ce soir, jeudi, qu'aura lieu ce concert. On vous rappelle que les portes seront définitivement fermées dès 20h15. Il faudra donc se présenter à l'édifice de Radio—Canada, au 541 de la rue Portage, un peu à l'avance de cette heure-là.

Règlements du concours radiophonique pour les chorales amateurs

Nous avons publié la semaine dernière des renseignements généraux sur le Concours radiophonique pour les chorales amateurs, une initiative biennale de Radio-Canada en collaboration avec le Conseil des Arts du Canada. Cette semaine nous publions les règlements du concours. Nous espérons que la participation franco-manitobaine sera nombreuse. Pour plus de renseignements on voudra bien communiquer avec M. Martin Cloutier, à CKSB.

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

1. Le concours se termine le 31 janvier 1976. Chaque chorale participante doit faire parvenir une bande magnétique de 1/4" à la vitesse 7 1/2 pouces par seconde. Cette bande est produite par la chorale.

2. Chaque bande d'audition doit comprendre quatre pièces:
   a) un arrangement de chant folklorique
   b) une oeuvre originale d'un compositeur canadien publiée après 1930, (les arrangements d'un chant de folklore existant ou d'un air populaire ne seront pas acceptées).
   c) deux pièces additionnelles qui devront témoigner d'un souci de variété dans le style et le caractère musical et qui devront éviter de se concentrer sur toute période de style.

   Le minutage total des quatre pièces choisies ne devra pas dépasser 15 minutes.

3. Les bandes magnétiques d'audition serviront à la sélection régionale; ces mêmes rubans devront donc être enregistrés avec soin. Le jury régional tiendra évidemment compte du caractère non professionnel de ces enregistrements.

4. Chaque chorale devra accompagner son envoi de bande de trois photocopies de la partition musicale de chacune des pièces enregistrées. Dans le but de préserver le secret aux membres du jury, toute identification de la chorale inscrite sur les copies de musique en feuilles doit être effacée.

5. Lorsque les rubans d'audition auront été entendus, les chorales choisies pour la compétition nationale devront enregistrer les mêmes quatre sélections dans un studio de Radio-Canada soit en février, mars ou avril 1976. Seuls ces enregistrements seront entendus par le jury national et pourront être sélectionnés pour radiodiffusion à la radio de Radio-Canada.

6. Chaque chorale accepte la diffusion sans cachet des quatre pièces et s'assure que les pièces choisies sont libres de droit de diffusion.

7. Les chorales choisies doivent accepter les règlements énumérés ci-dessus et doivent se plier aux décisions du jury, qui sont définitives et sans appel.

8. Les demandes d'inscription ainsi que les bandes magnétiques et les copies de la musique doivent être envoyées à:

   Concours radiophonique national 1976
   pour chorales amateurs
   CKSB — 607, rue Langevin
   Winnipeg, Manitoba

ÉMISSIONS SAMEDI, 15 NOVEMBRE

L'invité à l'émission Voix et Rythmes du pays, à 18h, sera François Lemieux, auteur-compositeur. Vous pourrez entendre un enregistrement du concert qu'il a donné à l'Université Weston de London en Ontario, dans le cadre de "La rencontre" qui avait lieu le 7 juin dernier à cet endroit.

Plus tard, à 23h, le thème de l'émission Les noctambules sera la chanson. Daniel Poulin a choisi dans les répertoires des chanteurs les plus connus, des chansons qui tâchent d'expliquer la nécessité que ressent l'homme de chanter ou encore d'expliquer les raisons pour lesquelles les poètes chantent. On pourra entendre Léo Ferré, Jean Ferrat, Jean-Pierre Ferland, Georges Dor, Diane Dufresne, Robert Charlebois et quelques autres chanteurs bien connus.

encore le temps de participer à des activités sportives, telles que hockey, marche etc.). Pour se divertir: il aime non seulement lire des livres faciles et amusants (Astérix par exemple) mais se tenir au courant de l'actualité, des sports... Et quand il va au cinéma, c'est pour y rire franchement, et non pas s'impliquer dans les problèmes des héros.

Lui reste-t-il du temps pour sa famille? (car il est marié et père d'une fillette de 14 mois). Un peu, mais pas assez à son goût. Il aimerait avoir plus de temps pour s'émerveiller devant sa petite fille, profiter de son réveil intellectuel, jouir davantage de sa présence. Mais l'été il emmène sa femme camper, et pêcher, sa femme chez qui il apprécie une très grande sentimentalité doublée d'une profonde sensibilité. Et c'est ce qu'il aime chez les femmes. "Et la femme, de par sa constitution physique", dit-il, "est beaucoup plus sujette aux sentiments que l'homme". Et je ne crois pas — c'est mon avis qui n'est peut-être pas le bon — que la femme devrait accéder aux mêmes positions que l'homme, celles qui requièrent en particulier des responsabilités où il y a beaucoup de décision à prendre d'un point de vue pratique et froid, écartant toute sentimentalité. Certaines femmes ont cette capacité, mais je ne la trouve pas générale. J'estime qu'un travail égal mérite un salaire égal. Cependant dans le même ordre d'idées je ne conseillerai pas, par exemple, à ma fille de devenir Présidente d'une firme importante, ni même Premier Ministre. Je l'encouragerai vivement, néanmoins, à mener sa propre vie en tant qu'individu. Car j'estime que la femme a le droit d'avoir sa propre vie, sans contraintes ni restrictions surannées. Ce n'est pour l'instant qu'une question d'éducation qui s'arrangera avec les générations futures.

La jeunesse actuelle est merveilleuse. Bien sûr elle est différente de notre jeunesse, et c'est logique (car dans cela où serait l'évolution?). Les jeunes ont la chance de s'épanouir; ils ont besoin de vivre leur vie, de voyager en dehors du foyer familial. Laissons-leur la liberté qu'ils exigent. Ils se caseront à leur tour dans la société et feront profiter les autres de leurs expériences. Je trouve cependant qu'ils ne sont pas assez sensibilisés aux problèmes de survie. Mais je leur fais énormément confiance.

Moi aussi, comme eux, j'adore voyager. J'ai déjà visité pas mal de pays et j'ai été très attiré par la philosophie des Mexicains: jouir de la vie, vivre au jour le jour. Car je n'aime pas le genre de vie où le succès est proportionnel au montant de dollars qu'on a en banque. Pour moi le bonheur, c'est d'être au maximum en contact avec la nature, et j'aurais voulu posséder un camp de pêche dans le nord où j'aurais pu initier les touristes à cet amour de la nature. D'ailleurs si j'avais pu choisir mon époque, j'aurais voulu vivre, ici, au 18e siècle, au début de la colonisation, lorsque les gens n'étaient pas préoccupés par l'argent, cet argent qui pourrit la société dans laquelle l'homme vit. Et c'est pour ça que j'aimerais visiter l'Argentine et connaître davantage les "gauchos argentins" dont le genre de vie me fascine". En terminant, je dirais que Bernard est un être sensible. Mais que cette sensibilité est pour lui une arme à double tranchant, car il ne veut faire de mal à personne, et a peur de ne pas toujours y arriver. Est-il vulnérable? Sans doute. Mais seuls ses amis peuvent l'affirmer.

MARYSE LAIROT

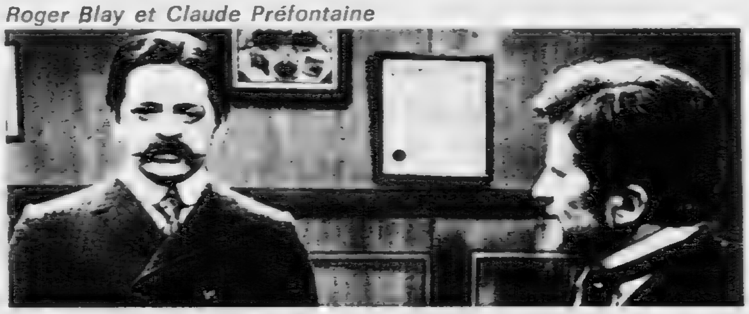
Reconstitution d'un procès célèbre

A l'affiche des **Beaux Dimanches,** le 16 novembre à 20 h 30, un téléthéâtre de Jean-Paul Fugère intitulé **Québec, printemps 1918.**

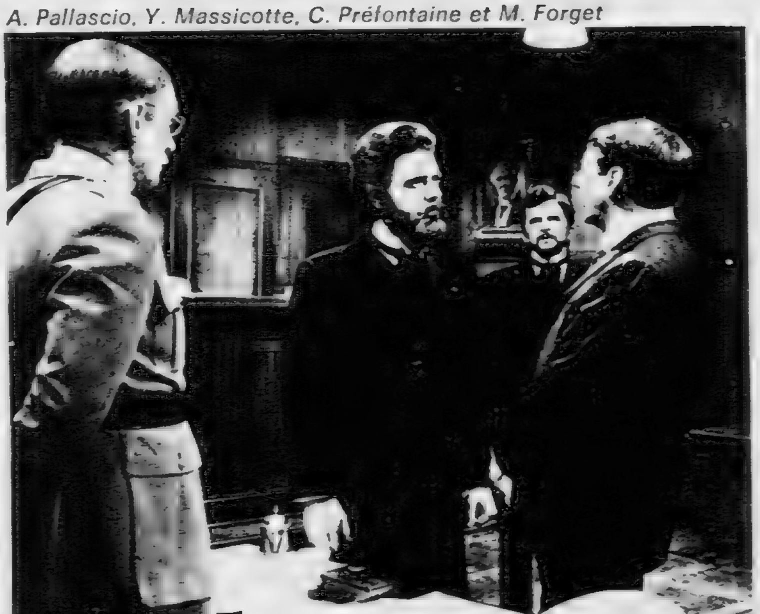
Cette oeuvre reconstitue un des procès les plus célèbres des annales judiciaires du Québec. **Québec, printemps 1918,** c'est le procès des responsables de la désobéissance civile à l'obligation de se soumettre à la conscription. Plus qu'un simple procès d'une partie contre une autre partie, **Québec, printemps 1918,** c'est le procès du fédéral contre le provincial, des militaires contre les civils, du seigneur anglophone contre le serviteur francophone rebelle; c'est le procès de deux idéologies diamétralement opposées.

Par certains aspects, **Québec, printemps 1918** rappelle octobre 70, alors que la même situation s'est répétée. Ottawa décrète des mesures d'urgence sous prétexte «d'insurrection appréhendée», en 1918 et en 1970. C'est le climat bien particulier du drame vécu par les Québécois de l'époque que nous feront revivre les comédiens dirigés par Jean-Paul Fugère, lors de la présentation de **Québec, printemps 1918.**

Roger Blay et Claude Préfontaine



A. Pallascio, Y. Massicotte, C. Préfontaine et M. Forget



Ciné-club
dimanche 16, 23h30

«Galilée»

Galilée, drame historique de Liliana Cavani, sera présenté à **Ciné-club,** le dimanche **16** novembre à **23 heures 30.**

Ce film reprend la grande opposition entre la science et la religion, au centre de laquelle se trouvait Galileo Galilei, célèbre savant italien qui fut le premier expérimentateur des lois du mouvement des corps soumis à l'action de la pesanteur. En 1609, Galilée met au point une lunette astronomique grâce à laquelle il se tourna vers l'observation des satellites Jupiter, de l'anneau de Saturne et de la rotation du soleil. Il se ralliera à la théorie copernicienne, niant à la terre la position traditionnellement reconnue de centre de l'univers. Cette doctrine avait alors pour adversaires résolus la plupart des érudits d'Europe et allait à l'encontre des textes bibliques auxquels l'Inquisition et le Saint-Office se tenaient à la lettre. Les juges de Rome déclarèrent ce système hérétique de même qu'absurde, et sommèrent le savant de l'abjurer, sous peine d'excommunication.

A la suite du procès, la légende veut que le savant ait frappé la terre du pied et crié: «et pourtant, elle tourne».

Cinéma canadien
mercredi 19, 24h00

«Le Temps d'une chasse»

Guy L'Ecuyer, Marcel Sabourin et Pierre Dufresne sont les interprètes de la prochaine réalisation qu'offre **Cinéma canadien** aux téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada, le mercredi **19 novembre à 24 heures.**

Ce long métrage, intitulé *le Temps d'une chasse,* qui est le premier du réalisateur Francis Mankiewicz, propose le portrait critique de personnages désillusionnés, limités dans leurs ambitions et prisonniers d'une conception terre-à-terre de la vie.

Willie, Richard et Lionel décident de partir pour une fin de semaine à la chasse. On les retrouve dans un motel, où l'ivresse et les aventures avec les serveuses du bar côtoient les expéditions en forêt.

Ce film intéressera les cinéphiles à plusieurs égards. La photographie, signée Michel Brault, suggère un choix de paysages parfaitement harmonisés avec le ton d'ensemble.

Le réalisateur a su établir un ton d'amertume dans l'observation des trois personnages, vivants et convaincants.

Le Temps d'une chasse





COUP D'OEIL

SUR LA SEMAINE À CBWFT

semaine du 15 novembre au 21 novembre 1975

SAMEDI
15 novembre

9:00 SESAME
9:30 ROQUET BELLES OREILLES
10:00 VERS L'AVENTURE
10:30 FIFI BRINDACIER
11:00 EMILE
11:30 JOHN L'INTREPIDE
12:00 HEROS DU SAMEDI
13:00 SPORTHEQUE
14:00 FEMME D'AUJOURD'HUI. ''LA SEPARATION''
15:00 TECHNO-FLASH
15:30 CINEMA JEUNESSE ''CIRIL LE DEBROUILLARD''
17:00 BAGATELLE
18:00 DECLIC
18:30 TELEJOURNAL
18:40 NOUVELLES DU SPORT
18:50 POLITIQUE FEDERALE
19:00 LA SOIREE DU HOCKEY Blackhawks de Chicago vs les Canadiens de Montreal
21:30 LISE LIB
22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 CINEMA

Matt Helm règle son «comte». Film d'espionnage réalisé par Phil Karlson, avec Dean Martin, Nigel Green, Elke Sommer, Nancy Kwan et Sharon Tate. Un chargement d'or est volé par les hommes de main d'un comte, escroc international. L'agent secret Matt Helm, chargé de récupérer le trésor, se rend au Danemark où le comte à ses quartiers généraux. Il échappe aux pièges tendus par le comte et ses acolytes féminins et, avec l'aide d'une collegue britannique, il poursuit sa mission (USA 68).

DIMANCHE
16 novembre

9:00 SESAME
9:30 LES CONTES DE LA RIVE
9:45 L'EVANGILE EN PAPIER
10 00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11.00 CONCERTO
11:30 CINE MAGAZINE
12.00 SEMAINE VERTE
13.00 SECOND REGARD
14:00 D'HIER A DEMAIN
15:00 FOOTBALL CANADIEN Finale de l'ouest
17.30 ANIMAUX CHEZ EUX
18 00 FESTIVAL DE JAZZ
18 30 LE TELEJOURNAL
18.40 NOUVELLES DU SPORT
18 50 CHRONIQUE DE FRANCE
19:00 LA PETITE PATRIE

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Monsieur B. «Comme nous étions». Jacques Boulanger reçoit Jenny Rock, Clauda Valada et Robert Demontigny. J. Rock: potpourri des succès d'Elvis Presley, «Je suis une femme» et «Let Me Go» en version française. C. Valade: «Hymne à l'amour», «Mon manège à moi» (Piaf) et «Aide-moi à passer la nuit». R. Demontigny: «Mack the Knife» et «N'oublie jamais». Direction musicale: Stephane Venne. Chorégraphie: Michel Boudot. Réal.: Normand Mathon.

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Quebec, printemps 1918. Reconstitution du procès qui eut lieu à Quebec, a la suite des protestations que la conscription souleva dans les milieux canadiens-français, vers la fin de la 1re Grande Guerre, et de l'intervention de l'armée. Distribution: Claude Prefontaine, Yves Massicotte, Eric Gaudry, Charlotte Boisjoli, Marthe Mercure, Louise Gamache, Aubert Pallascio, Rolland Bedard, Jean Lajeunesse, François Cartier, Guy Provost, Roger Blay, Mark Walker, Ronald France, Louise Ladouceur, Pierre Dufresne, Michel Forget et Roger Lebel. Narrateur: Paul Hébert. Recherche et documentation: Paul Hebert, Gilles Lachance et Jean Provencher. Réal.: Jean-Paul Fugère.

22h30 TELÉJOURNAL
22h45 SPORTS-DIMANCHE
23h00 LA QUESTION
Entrevua avec une personnalité de la scène politique. Animateurs (en alternance): Claude Beauchamp, Charles David et Florian Sauvageau: Réal.: Lise Distexhe.

23:30 CINE-CLUB

Galilée. Drame historique réalisé et interprété par Liliana Cavani, avec Cyril Cusak, Gigi Ballista et Lou Castel. L'invention du télescope par Galilée lui fait découvrir hors de tout doute la rotation de la terre autour du soleil. Cette théorie va à l'encontre de la Bible. Le Saint-Office et l'Inquisition somment Galilée d'abjurer (It.-bulg. 68).

LUNDI
17 novembre

9.15 LES ORALIENS
9 30 100 TOURS DE CENTOUR
9 45 EN MOUVEMENT
10 00 DU SOLEIL A 5 CENTS
10.15 AU JARDIN DE PIERROT
10 30 CONSEIL EXPRESS
11 00 RECETTES DE JULIETTE
11 30 NGELLE AUX QUATRE VENTS
12 00 CHER ONCLE BILL
12 30 LES COQUELUCHES
13 30 TELEJOURNAL
13 35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14 30 CINEMA ''LE VENT SE LEVE'' Drame avec Curd Jurgens et Mylène Demongeot
16:00 BOBINO
16 30 FANFRELUCHE
17 00 COSMOS 1999
18 00 CE SOIR
18 30 CE SOIR AU MANITOBA
19 00 QUELLE FAMILLE
19 30 JO, MAGAZINE OLYMPIQUE
20 00 Y A PAS DE PROBLEME
20 30 AVEC LE TEMPS
21 00 TELE-SELECTION COLUMBO: ''PLEIN CADRE'' avec Peter Falk
22 30 TELEJOURNAL NATIONAL
22 50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORT
23 00 UN GRAND DEFI. Version française de ''THE NATIONAL DREAM'' (6e)
24 00 SCHULMEISTER. ESPION DE L'EMPEREUR.

MARDI
18 novembre

9:15 LES ORALIENS
9:30 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 LES CHIBOUKIS
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 MON COIN DE PAYS C'EST L'ONTARIO
12:00 MON AMI BEN
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI ''VISITE A LA CLINIQUE MAYO''
14:30 CINEMA ''VIOLETTES IMPERIALES''. Opérette avec Luis Mariano et Carmen Sevilla
16:00 BOBINO
16:30 NIC ET PIC
17:00 DANIEL BOONE
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 MONDE DE DISNEY
20:00 P'TITE SEMAINE
20:30 VEDETTES EN DIRECT: Jimmy Bond et Nicole Martin
21:00 RUE DES PIGNONS
21:30 LE 60
22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:00 RENCONTRES Jacques Couture, jésuite
23:30 PROPOS ET CONFIDENCES. Mary Marquet (2e de 6)
24:00 LUTTE DE L'HOMME POUR SA SURVIE

Nous sommes à un tournant de l'Histoire. 90% des savants sont vivants. De nouvelles disciplines surgissent. L'homme est à l'affût de nouvelles sources d'énergie nécessaires à son évolution.

MERCREDI
19 novembre

9:15 LES ORALIENS
9:30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9 45 EN MOUVEMENT
10 00 YOU HOU
10 15 MINUTE MOUMOUTE
10 30 CONSEIL EXPRESS
11 00 RECETTES DE JULIETTE
11 30 LES FAUCHEURS DE MARGUERITES
12 00 FRANCIS CHEZ LES FAUVES
12 30 LES COQUELUCHES
13 30 LE TELEJOURNAL
13 35 FEMME D'AUJOURD'HUI ''LA PAUVRETE ET LES FEMMES''
14 30 CINEMA. ''ADORABLES DEMONS''. Comédie avec Jean Poiret
16 00 BOBINO
16 30 PICOTINE
17 00 VIVRE ET SURVIVRE
18 00 CE SOIR
18 30 CE SOIR AU MANITOBA
19 00 LA MODE
19 30 CONSOMMATEURS AVERTIS
20 00 JAMAIS L'ON A VU, VU, VU
21 00 DESTINATION MONDE
21 30 CINEMA ''M. HOBBS PREND DES VACANCES''. Comédie avec James Stewart et Maureen O'Hara
23:30 TELEJOURNAL
23:45 NOUVELLES PROVINCIALES & SPORTS
24:00 CINEMA CANADIEN

Le Temps d'une chasse. Etude de moeurs réalisée par Francis Mankiewicz, avec Guy L'Ecuyer, Marcel Sabourin, Pierre Dufresne et Olivier L'Ecuyer. Trois amis consacrent une fin de semaine d'automne à une partie de chasse. L'un d'eux se voit contraint par sa femme d'emmener son jeune fils. Le gibier se fait rare et la partie de chasse se termine de façcn tragique (72).

JEUDI
20 novembre

9:15 LES ORALIENS
9:30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 LA BOITE A LETTRES
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10.30 CONSEIL EXPRESS
11.00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 QUENTIN DURWARD
12:00 SKIPPY
12 30 LES COQUELUCHES
13.30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA ''UN VOLEUR MAGNIFIQUE'' Comédie avec Channing Pollock
16:00 BOBINO
16:30 LA RIBOULDINGUE
17:00 LASSIE
17:30 LE MONDE EN LIBERTE
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 ROBINSON SUISSE
19 30 TRAVAIL A LA CHAINE
20 00 GRANDS FILMS ''TORA! TORA! TORA!'' Drame de guerre avec Martin Balsam
22 30 TELEJOURNAL NATIONAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23 00 CINEMA

Elvira Madigan. Drame psychologique écrit et réalisé par Bo Widerberg, avec **Pia Dagermark**, Thommy Berggren et Lennart Malmen. Vers la fin du XIXe siècle, un jeune officier suédois déserte l'armée, sa femme et ses enfants pour suivre une artiste de cirque. Tous deux s'enfuient au Danemark où ils s'abandonnent, insouciants, à leur amour. Ils épuisent vite, toutefois, le peu d'argent qu'ils possèdent et sont peu à peu réduits à vivre d'expédients (Suède 66).

VENDREDI
21 novembre

9:15 LES ORALIENS
9:30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 REPORTERS DE L'AVENTURE
10:15 AU JARDIN DE PIERROT
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
12:00 MINI FEE
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA ''LA PLANQUE'' Drame avec Mouloudji et Francis Blanche
16:00 BOBINO
16:30 BIDULE
17:00 DAKTARI
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 PIERRAFEU
19:30 MARCUS WELBY
20:30 HORS SERIE ''LA CLOCHE THIBETAINE''. Histoire romancée d'une expédition en voiture à travers l'Asie en 1931 (5e)
21:30 SCIENCE REALITE
22:00 DOSSIERS ''LA LANGUE AU QUEBEC'' (6e)
22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:00 CINEMA

L'Horizon. Drame psychologique réalisé par Jacques Rouffio, avec Jacques Perrin, Macha Méril et René Dary. En 1917, un blessé de guerre revient à la ferme de ses parents pour y faire sa convalescence. Il y rencontre la veuve d'[illegible]usin tué au combat. La jeune femme le pousse à déserter pour fuir avec elle en Espagne (Fr. 67).

Les Franco-Canadiens de l'Ouest (suite)

L'*éloignement géographique* du pays d'origine et, à partir de là, de la cellule nourricière de la culture française. Un immense espace vide sépare les Franco-canadiens de l'Ouest du tronc principal, le Québec. Il y a aussi un *éloignement psychologique* au fur et à mesure où les années passent et où le Québec, dans son effort de libération, perd son intérêt pour les minorités de la diaspora.

Une masse *hétérogène* augmente, tandis que diminue le nombre de Franco-canadiens de l'Ouest qui se disent, se veulent et s'efforcent d'être d'authentiques francophones. La masse hétérogène enveloppe, enserre et pénètre par tous les pores le corps social canadien-français. Les générations passées s'étaient constitué des flots formant de véritables châteaux forts, qui ont disparu. Ils n'ont pas tous résisté, il s'en faut, à "l'intense brassage national et international d'aujourd'hui".

L'intransigeance des lois scolaires d'autrefois n'avait pas eu raison de la détermination des nôtres de faire en sorte que nos écoles puissent servir à l'éducation française de leurs enfants. Mais l'*établissement des grandes* divisions ou unités avec *concentrations scolaires* a rendu cette éducation très difficile, disons précaire. Partout, en effet, sauf dans les villes, et encore! — les étudiants francophones sont devenus la minorité dans l'ensemble du complexe d'école.

Enfin, le nombre des *mariages "interculturels"* n'a pas cessé d'augmenter au cours des dix dernières années. Dans une paroisse francophone de ville, pour laquelle j'ai sollicité et obtenu des chiffres précis, la proportion de tels mariages est de 44%, autrement dit, une moyenne de 36 jeunes filles de la paroisse, sur 80, ont épousé un jeune homme anglophone. Ce sont à peu près les mêmes proportions dans les autres paroisses francophones de ville. Quant aux paroisses anglophones ou bilingues, la proportion me semble supérieure. Pour toutes les paroisses rurales, au contraire, elle est inférieure.

Du *fait* que tant de jeunes gens et jeunes filles s'épousent ainsi me paraît *symptomatique*, chez la plupart d'entre eux, d'une anglicisation déjà avancée. Par ailleurs, quelle minime chance auront ces foyers de doter leurs enfants d'une culture française?

Cet échantillonnage de conduites au point de vue langue d'usage parmi les nôtres est suffisamment révélateur pour que nous puissions nous y arrêter.

L'emploi habituel de la langue anglaise entre francophones peut fort bien être irréfléchi. Il proviendrait alors d'un instinct. Or celui-ci ne s'auto-freine pas. Mais cet emploi est aussi, nous l'avons vu, l'objet d'un choix, probablement obscur quant au terme où il mène inéluctablement. Car le choix répété engendre l'habitude, qui modèle l'individu et l'intérieur, particulièrement celui qui n'a pas atteint sa pleine maturité.

Ce que révèle en définitive notre échantillonnage de l'usage habituel de l'anglais et non du français, dans toute une catégorie de personnes, c'est que celles-ci, chaque jour, prennent des distances vis-à-vis de leur langue et se rapprochent d'une autre langue au point de la faire sienne.

Mais la langue est porteuse de la culture en laquelle elle s'exprime et elle tisse des relations interpersonnelles entre les individus qu'elle identifie. Je crois qu'on peut alors affirmer que l'appartenance au groupe linguistique et culturel des Franco-canadiens de l'Ouest s'étiole, s'affaiblit dans la mesure où ils ne communiquent plus entre eux en leur propre langue et ce, éventuellement jusqu'au point de rupture.

Ce sont des faits que nous avons illustrés et les causes que nous avons évoquées qui expliquent l'écart grandissant, dont témoignent les statistiques, entre les deux pôles: origine ethnique et langue d'usage.

Où qu'on se tourne, donc, pour observer ce qui se passe chez-nous et pour rechercher quels en sont les facteurs, la situation et l'avenir nous apparaissent plus sombres que jamais.

CONCLUSION

Est-ce à dire que "Les Franco-canadiens de l'Ouest" ne sont plus "constitutifs d'une société franco-canadienne"? Je ne puis pas m'y résoudre, *ni émotivement, ni raisonnablement*. Et je vais dire pourquoi à l'aide de deux comparaisons tirées de la terminologie, l'une propre au jeu de cartes, les *atouts*, l'autre propre au langage biblique, le *petit reste*.

Aux cartes, les joueurs comptent toujours, dans leur mise, sur des failles dans la main de leurs adversaires, mais principalement sur des *atouts* dans leurs propres mains et dans celles de leur partenaire. Et ils vont de l'avant. Canadiens-français de l'Ouest, il nous faut jouer serré. Nous comptons, je l'ai dit, sur les bons, les excellents atouts que tient la génération d'aujourd'hui. Elle a audience auprès des jeunes qui, sans s'en rendre compte, se fourvoient. Nous misons sur la génération d'aujourd'hui, comptant qu'elle jouera les plus forts atouts.

Le petit reste, c'est nous, de la vieille garde, qui n'a jamais trahi, même si elle a pu faire fausse route, parfois. Il est tout de même important, dans l'ensemble de l'Ouest le nombre de ceux dont la langue d'usage est demeurée le français, à travers tant de vicissitudes adverses. Et nous avons tout de même fait nos preuves. Nous voulons continuer!

Et c'est pourquoi j'ose affirmer que *oui*, "les Franco-canadiens français de l'ouest" — je cite en paraphrasant: "Facie una, locis autem in diversis" — sont "constitutifs d'une société francophone canadienne" non seulement pour eux-mêmes, mais aussi bien pour tout le peuple, "A mare usque ad mare".

---

(1) Communication du 4 juin 1975 au Colloque de l'Académie I, tenue au Collège Universitaire Saint-Jean, Edmonton, (Alberta), au cours de la Réunion annuelle de LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA, Université d'Alberta, EDMONTON, 1-4 juin 1975. Cette communication a été donnée par Mgr Maurice BAUDOUX, ancien archevêque de Saint-Boniface, (Manitoba). Le thème du colloque était LES CANADIENS DE LANGUE FRANÇAISE ET LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES et ce qui avait été proposé comme contenu de la présente communication s'énonçait comme suit: "Etude psychologique et sociologique du Canadien de culture française: différences de langue, de mentalité, de culture, d'aspirations collectives selon les régions ou provinces. Existe-t-il une ou plusieurs sociétés canadiennes de langue française?" C'est à cette question que l'auteur s'est efforcé de répondre, en se limitant essentiellement à la communauté franco-canadienne habitant l'Ouest.

(2). La communication de Monsieur Painchaud portait sur LES PEUPLEMENTS DE LANGUE FRANÇAISE DANS L'OUEST CANADIEN, 1870-1920: MYTHE ET RÉALITÉ.

(3). La communication du R.P. Richard Arès, s.j. portait sur LES MINORITÉS FRANCO - CANADIENNES: études statistiques.

(4). J'ai lu et noté une bonne douzaine d'ouvrages et, dans ceux-ci, ce qui se rapporte plus particulièrement aux facteurs et liens d'appartenance à un groupe social. Les auteurs qui m'ont le plus éclairé sont: Hervé CARRIER, s.j.: "Psycho-sociologie de l'appartenance religieuse", Presses de l'Université Grégorienne, ROME, 1964, et Georges CRUCHON, s.j.: "Initiation à la Psychologie dynamique...", I — La personne et son entourage, 5e édition, Mame, 1963.

(5). Archives de la Société Historique de Saint-Boniface (ASHSB): "Fiches signalétiques des hebdomadaires français du Manitoba" — Appendice à "L'idéologie et le rôle de la presse écrite au Manitoba français": communication du Professeur Bernard PENISSON à la réunion de la SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE, le 22.11.73. LA LIBERTÉ en est à sa 62ème année.

(6). "Le journalisme en Alberta", dans ALMANACH FRANÇAIS DE L'ALBERTA, 1948, p. 19. Cette liste a été complétée par l'archiviste-bibliothécaire du Collège Universitaire Saint-Jean, EDMONTON, le R.P. Georges DUROCHER, o.m.i. A noter que LA SURVIVANCE a duré de 1928 à 1967. Elle était l'organe de l'ACFA

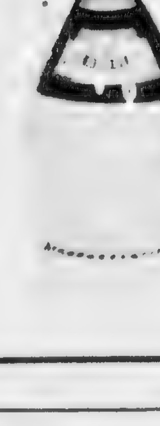
(7). LE PATRIOTE DE L'OUEST a été fondé en 1910. En 1912, il devenait l'organe de l'ACFA. Fusionné avec LA LIBERTÉ, fondée au Manitoba en 1913, sous le nom de LA LIBERTÉ et LE PATRIOTE en 1941, il devait cesser sa publication en 1971.

(8). A titre d'exemple, citons cette phrase du journal LE MANITOBA (1881-1925), conservateur, le 27 juillet 1910: "... il n'y a dans la province actuellement que quatre comtés où la majorité soit française: Saint-Boniface, Carillon, Assiniboia, La Vérendrye. Nous avons affirmé nos droits dans trois comtés. Le comté LaVérendrye a affirmé les droits d'un autre élément" (W. Molloy) "par une majorité de neuf voix." (contre J.-B. Lauzon, député libéral défait). Cf. Bibliothèque de l'Archevêché de Saint-Boniface.

(suite, page 17)

LA VÉRITÉ

Voici, je me tiens à la porte, et je frappe. Si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, j'entrerai chez lui, je souperai avec lui, et lui avec moi
(Ap. de Jean, ch. 3, v. 20)

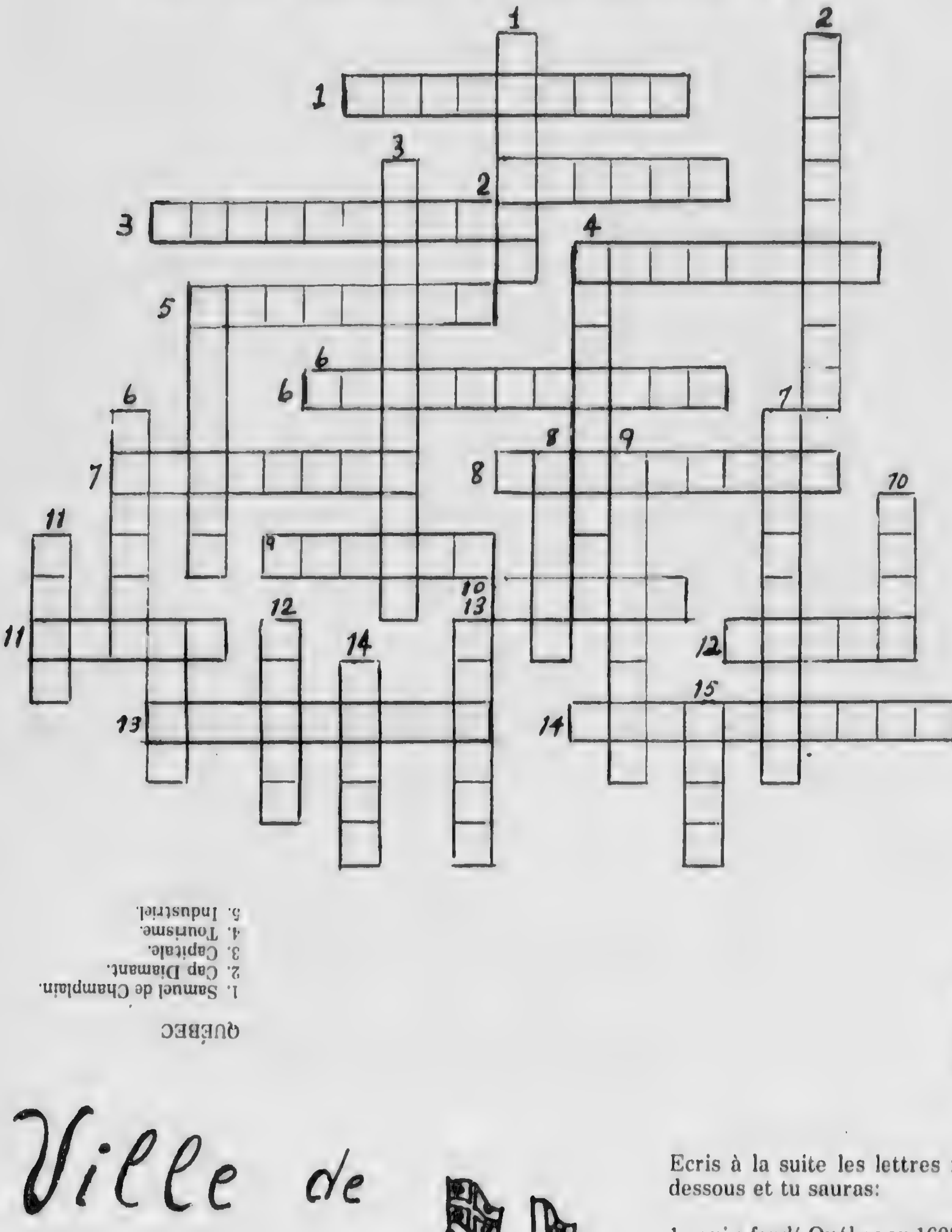


Bonjour du Québec!
Nico nous fait visiter la
belle province. Ah! qu'il y
en a des belles choses à voir!
Essaie d'en découvrir dans ta page.

Bicolo



LA BELLE PROVINCE



HORIZONTAL

1. Village du Québec où Cartier débarqua en 1535 (embouchure du Saguenay).
2. Région arrosée par un fleuve et ses affluents.
3. Nom de Montréal autrefois.
4. Célébration populaire surtout durant l'hiver (dans la ville de Québec).
5. Péninsule du Québec.
6. Grande église de Montréal.
8. Fondateur de Québec.
9. Aéroport de Montréal.
10. Par où l'on entre .... (Saint-Louis).
11. Reconnu pour son rocher.
12. Ville faisant face à la ville de Québec.
13. Gouverneur de la Nouvelle-France en 1672.
14. Porte dans la ville de Québec.

VERTICAL

1. Ville intéressante du même nom que sa province.
2. Industrie reconnue au Québec (travaux faits à la main).
3. Fondateur de Ville-Marie (aujourd'hui Montréal).
4. Edifice en l'honneur de Frontenac.
5. Oiseau que l'on voit au bord de la mer.
6. Masse de pierre élevée.
7. Forteresse à l'entrée d'une ville.
8. Personne qui se distingue par des actions extraordinaires.
9. Métropole du Canada.
10. Industrie importante au Québec (bûcheron).
11. Grande Exposition en 1967, aussi Club de balle de Montréal.
12. Richesses naturelles de la province.
13. Minérai que l'on trouve dans le Nord-Ouest du Québec.
14. Métier important de la Gaspésie.
15. Les Esquimaux vivent au .... du Québec.

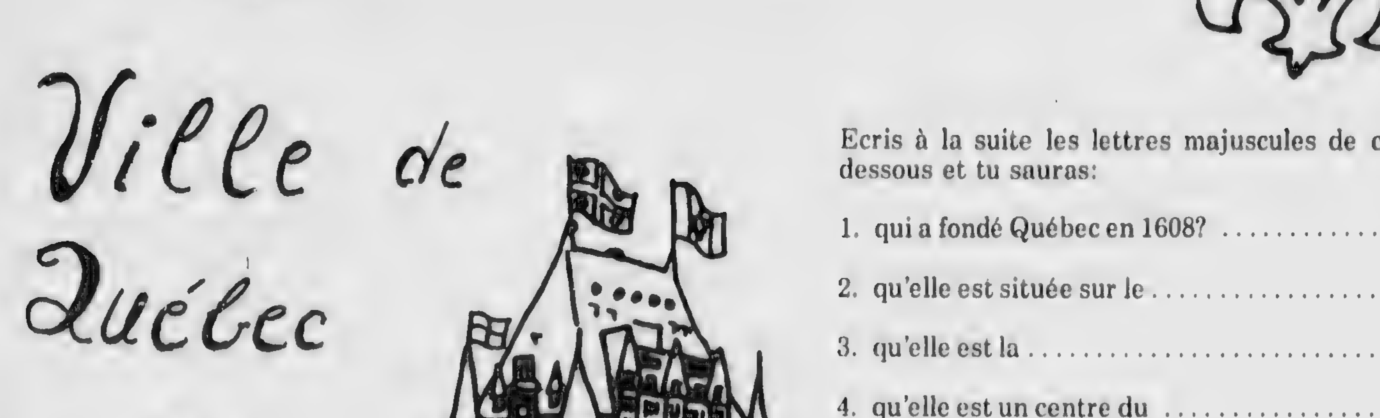
QUÉBEC

1. Samuel de Champlain.
2. Cap Diamant.
3. Capitale.
4. Tourisme.
5. Industriel.

Ville de Québec

Ecris à la suite les lettres majuscules de chaque numéro ci-dessous et tu sauras:

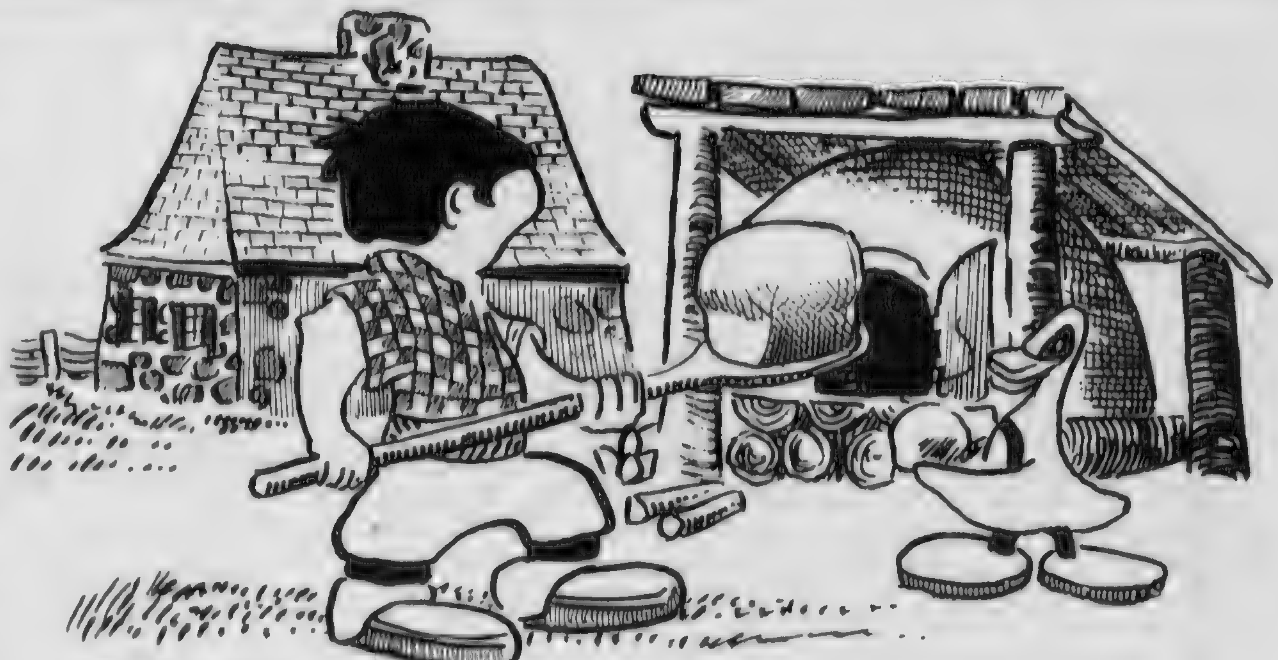
1. qui a fondé Québec en 1608? ....
2. qu'elle est située sur le ....
3. qu'elle est la ....
4. qu'elle est un centre du ....
5. et un centre ....



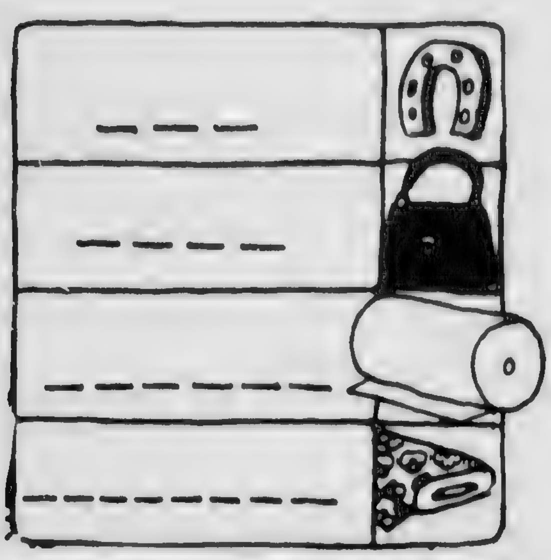
1. fsSAliMyUrEfL sDEtnjCopHoAjfM PpLAIeN
2. CutAraP uDIqAoMsfANT
3. tyCoeAPllIrtTfAiswLfE
4. bgTOplUvakRItSpjMdE
5. uIgsNgrkDUanSTReIEdL

LE QUÉBEC

Québec c'est la plus grande province du Canada. Il y a environ 8 millions d'habitants dont plus de 80 pour cent sont francophones. Montréal, la plus grande ville du Canada en est la métropole. On y trouve beaucoup d'industries et de commerces. Ailleurs dans la province il y a de nombreuses villes où les industries diverses, telles le textile, la pulpe et le papier, le fer, et bien d'autres offrent des emplois aux citoyens. En Abitibi par exemple on exploite les mines d'amiante et de fer. Au lac Saint-Jean et dans la région du Saguenay on fait la coupe du bois et l'on transforme ce bois en papier. Dans les Cantons de l'est on y élève le bétail et on y coupe aussi le bois. Dans la ville de Québec le tourisme y est florissant ainsi que dans les villes du bas du fleuve et de la Gaspésie. Par exemple, à Saint-Jean-Port-Joli, que l'on a surnommé la capitale de l'artisanat, on y retrouve de multiples ateliers de bois sculpté, émaux sur cuivre, jouets faits à la main, bateaux miniatures, tissage, crochet, tricot. L'artisanat est devenu une industrie importante pour le Québec et c'est grâce à l'esprit créatif des Québécois. Le peuple Québécois conserve les coutumes et traditions de France: c'est pourquoi cette province est unique et différente du reste du Canada.



LE QUÉBEC



Observe les illustrations à droite de la grille et écris dans les cases le nom de quatre matières premières qui font de la ville des Trois-Rivières une ville industrielle importante.



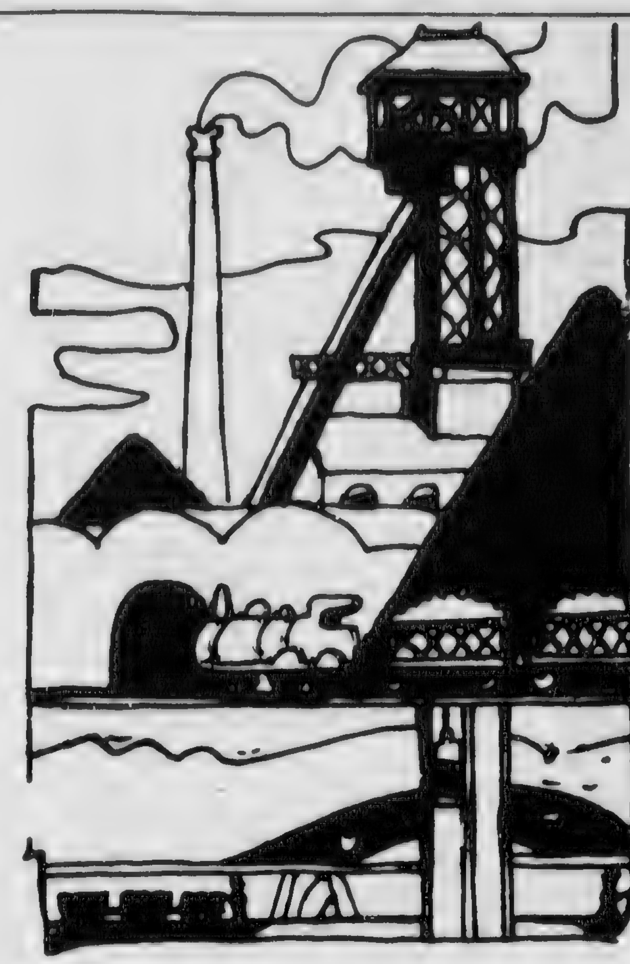
L'Abitibi et le Témiscamingue sont des régions riches en mines. Peux-tu défricher quelques-uns de ces minerais?

Erviuc ....

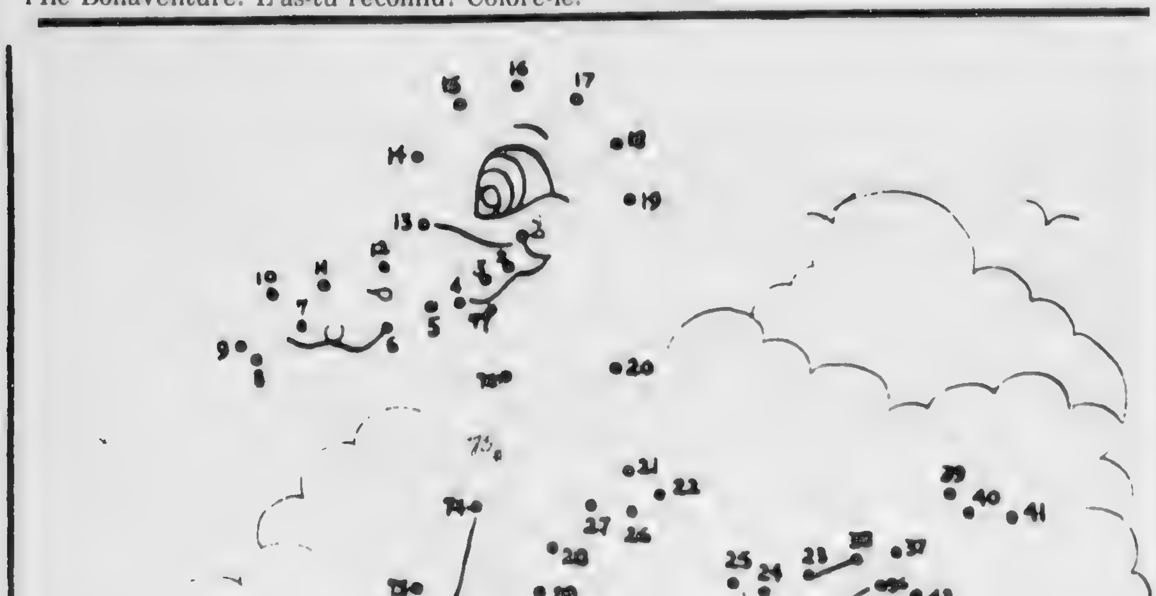
Ro ....

Tengra ....

Cinz ....



En joignant les points de 1 à 75 tu feras un oiseau que l'on retrouve sur l'Ile Bonaventure. L'as-tu reconnu? Colore-le.



Réponse: Trois-Rivières
Fer; cuir; papier; textiles.

Réponse: MINERAIS:
Cuivre; Or; Argent; Zinc.

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

3048 Lisa Magnusson, Selkirk, Man.
3049 Eddy Law, Selkirk, Man.
3050 Charlene Domitruk, Selkirk, Man.
3051 Allan Smith, Selkirk, Man.
3052 Jamie Tibold, Selkirk, Man.
3053 Goodbrandson, Selkirk, Man.
3054 Karmen Lawrence, Selkirk, Man.
3055 Clifford Ledwos, Selkirk, Man.
3056 Jodi Epps, Selkirk, Man.
3057 Patrick Love, Selkirk, Man.
3058 Joan Coogan, Selkirk, Man.
3059 Bruce Nahlgren, Selkirk, Man.
3060 Kim Demeria, Selkirk, Man.

MEMBRE GAGNANT
No 1680 — Natalie Labossière, 8 ans
Saint-Léon, Manitoba

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.



Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ______________________

Adresse: ______________________
____

Code postal: ______________________

Ville: ______________________

Age: __________ Grade: __________





Voici deux photos intéressantes. Suivez bien. Sur celle du haut, prise en 1950: Mme Delphis Bissonnette, arrière-arrière grand-mère; Mme Marie-Louise Ayotte, arrière-grand-mère; Mme Florence Fortier, grand-mère; Mme Wilfrid Bohn, mère du bébé, Annette Bohn. Sur l'autre, prise en 1975: Mme Marie-Louise Ayotte, arrière-arrière grand-mère; Mme Florence Fortier, arrière-grand-mère; Mme Wilfrid Bohn, grand-mère; Mme Markham Lee (Annette Bohn), mère du bébé, Jennifer Lee. Ainsi vont les générations. . .



Voici les membres du conseil d'administration (1975-1976) du Club des hommes d'affaires et professionnels franco-manitobains. De gauche à droite, MM. Rosaire Rivard, trésorier, et Gabriel Forest, président sortant de charge; le docteur Joseph Boucher, vice-président; MM. Marcel Champagne, président, et Philippe Lavack, secrétaire. On peut obtenir des renseignements sur cet organisme en communiquant avec monsieur Marcel Champagne, au 946-1120.



En voici quelques modèles, tirés de sa collection "Automne '75", que vous trouverez dans les boutiques et les grands magasins sous l'étiquette Montroy

nécrologie

Mme Fabiola GOSSELIN

Le 24 octobre 1975, à l'hôpital Sainte-Marie de Westminster, C.-B., s'éteignait doucement, à l'âge de 74 ans, Mme Fabiola Gosselin (née Héry). Elle fut précédée dans la tombe par son mari Ovide, et deux filles, Dorothée et Simone.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils, Oscar et Etienne de Mission, C.-B., Urbain de Aldergrove, et Roger de Surrey; cinq filles, Mme Hélène Simard de Saint-Boniface, Man., Mme Cliff Yaciw (Hortense) de Clear Water, C.-B., Mme Jean Rougeau (Rose) de Coquitlam, Mme Dymetro Yaciw (Thérèse) de Surrey et Mme Bill Yaciw (Lorraine) de Cloverdale; trois frères, Armand et Narcisse Héry de Saint-Malo, et Odilon de Saint-Boniface; 38 petits-enfants et 24 arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées en l'église Notre-Dame-de-Fatima de Maillardville le 27 octobre. La messe des funérailles fut célébrée par le R.P. Chevrier le 28 octobre. L'inhumation se fit dans le cimetière de Coquitlam. Guy Rougeau, petit-fils de la défunte, servait la messe, et ses quatre fils agissaient comme porteurs. La Maison Funéraire Columbia était en charge des arrangements.

REMERCIEMENTS

Les familles Gosselin et Héry remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, tributs floraux ou de toute autre façon. Un grand merci aussi au personnel et aux pensionnaires du Foyer Maillard.

M. Joseph-Honorat DESAUTELS

Le vendredi 31 octobre 1975, est décédé à l'hôpital Grace, à l'âge de 78 ans, M. Joseph-Honorat Desautels, époux bien-aimé de Mme Hortense Desautels du 499, rue de la Morénie, Saint-Boniface.

M. Desautels avait été au service des Postes pendant 35 ans avant sa retraite. Il fut un homme très actif dans les affaires de la communauté. Il fit partie du bureau de direction de la Caisse populaire et président du conseil local aussi bien que du conseil national des Fils Natifs.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, cinq fils, Louis-Emile et Marcel de Saint-Boniface, Jean-Paul d'Ile-des-Chênes, Joseph-Henri d'Ottawa et Roland de Balmertown, Ont.; deux filles, Mme J.-P. DeSchutter (Marguerite) de Saint-Boniface, et Mme A.-G. De Schutter (Constance) de Vancouver; 32 petits-enfants et 23 arrière-petits-enfants, ainsi qu'une soeur, Mme Ted Harding (Armelle) d'Angleterre.

Les prières, suivies de la messe des funérailles, furent récitées en la Cathédrale de Saint-Boniface le lundi 3 novembre. L'inhumation se fit dans le cimetière Green Acres Memorial Gardens. Le Salon funéraire Desjardins était en charge des arrangements.

LES FRANCO-CANADIENS DE L'OUEST (fin)

(9). Cf. LE MANITOBA, 20 juillet 1910; LE PROGRÈS (Morinville, Alberta), 28 juillet 1910. Au fur et à mesure où se constituaient les Associations provinciales, celles-ci invitaient à leur congrès annuel le Délégué des associations soeurs; peu à peu se constituaient des organismes permanents de collaboration: Associations Nationales de l'Ouest (1939-1944), etc; en 1944 prit naissance RADIO - OUEST FRANÇAISE, organisme composé des représentants des trois provinces, pour mener à bonne fin le projet de construction de quatre postes des Prairies, décidée de concert en 1941 et réalisé à la fin de 1952. Cet "exploit" aurait été impossible n'avait été la collaboration ainsi structurée et constante des organismes provinciaux. Aujourd'hui, encore, fonctionne un organisme semblable de collaboration.

(10). Et ce, avant que n'existe en l'une ou l'autre de celles-ci, une Loi sur les Coopératives et les Caisses Populaires. Je cite de mémoire celles de Saint-Malo, (Manitoba); d'Albertville, (Saskatchewan); de Sainte-Famille de Calgary (Alberta)■

LA CAISSE POPULAIRE DU PRÉCIEUX-SANG OUVERTURE OFFICIELLE

Dimanche prochain, le 16 novembre, à 14 heures, aura lieu l'ouverture officielle des bureaux de La Caisse populaire du Précieux-Sang, au 159, rue Marion. Les membres et le public en général sont invités à la cérémonie qui sera suivie d'un "vins et fromages". L'actif de la Caisse populaire du Précieux-Sang, depuis la fin du mois de septembre de cette année, dépasse le million. Succès à souligner.

●

CN français

Les clients francophones du Canadien National demeurant entre Armstrong, Ontario, et Biggar, Saskatchewan, peuvent maintenant obtenir du service dans leur langue maternelle, en composant un numéro de téléphone spécial "INWATS".

Le nouveau service s'adresse aux clients francophones du CN

En composant 1-800-665-4819, du lundi au vendredi, entre 8H15 et 16H30, à l'étendue de toute la région des prairies du CN, un client pourra obtenir des informations sur les tarifs, prendre les dispositions pour le ramassage d'un colis, commander des wagons marchandises pour chargement ou repérer un envoi en transit.

Les clients de la région des prairies demeurant à l'extérieur de Winnipeg et désireux d'obtenir des informations sur les services voyageurs ou de réserver des places, devraient communiquer par téléphone, à frais virés, au numéro 1-204-946-2212 ■

À Faulkner de jouer (suite)

moments plus difficiles s'annonçaient pour les minorités francophones, que d'autres priorités gouvernementales allaient supplanter le bilinguisme, spécialement dans son aspect d'aide directe aux minorités linguistiques." Selon les membres du groupe de travail le gouvernement fédéral doit donc réorienter cette politique pour donner aux Canadiens Français non québécois "quelques moyens essentiels pour la promotion d'une collectivité en contexte minoritaire." Un groupe minoritaire devrait en effet "avoir accès aux techniques d'information", il doit pouvoir "profiter d'une immigration constante qui renouvelle l'essor vital", il doit assurer un système d'éducation qui favorise et garantit la langue et la culture à tous les niveaux scolaires", "il doit voir à ce qu'il y ait des centres de rencontre et de développement qui favorisent l'épanouissement culturel à tous les niveaux." Suivent les treize recommandations.

Que va-t-il advenir de ce "manifeste du Canada français minoritaire"? Tout dépend du gouvernement, mais aussi des organisations représentatives des minorités francophones. Sont-elles décidées à soutenir totalement les conclusions du rapport et à ne pas transiger sur les réponses que le Secrétariat d'Etat y apportera? Ou se satisferont-elles de paroles apaisantes? Réponse dans les semaines à venir■

Les jeux floraux (suite)

Beaufort Péan pense en effet toujours plus grand. Dès 1977 il voudrait que les Jeux Floraux s'étendent à toutes les écoles du Manitoba, écoles anglophones comprises. Il voudrait aussi que ces Jeux ne se limitent pas aux jeunes d'âge scolaire, qu'ils permettent aux adultes de contribuer à ce processus de création artistique et littéraire.

Pour mener ces projets à bien, Beaufort Péan et ses amis ont besoin de l'aide officielle des autorités manitobaines. Un représentant du Ministre des Affaires Culturelles de la province était présent au printemps dernier lors de la remise des prix aux lauréats des premiers Jeux. On ose espérer que ce soutien se développera.

En attendant, les organisateurs des Jeux Floraux du Manitoba se concentrent sur leur édition 76. Ils ont fixé la date limite des inscriptions des compétiteurs au 1er décembre. Ceux-ci devront remettre leurs oeuvres au plus tard le 1er mars. Les meilleurs seront récompensés le 21 mai au cours d'une soirée en la Salle Pauline-Boutal■



RÉSERVEZ LA DATE DU 29 NOVEMBRE POUR SOUTH JUNCTION/VASSAR

La SFM vous informe

REPRÉSENTANTS RÉGIONAUX DE LA S.F.M....

S.V.P.

N'OUBLIEZ PAS NOTRE CONVENTION, DIMANCHE LE 16 NOVEMBRE

OÙ : L'ÉCOLE MARION

QUAND : 16 NOVEMBRE à 9h a.m.

THÈME : ***ACTION COMMUNAUTAIRE***

PROGRAMME:

avant-midi: Information avec ateliers sur les domaines suivants:

* Culture et loisir
* Economique
* Education
* Politique

midi: Messe

après-midi: chaque région prépare son programme de l'année

Il est absolument nécessaire que vous soyez présent.

La messe sera célébrée au cours de la journée. Le souper et la soirée de variétés sont déjà organisés.

N'OUBLIEZ PAS... RÉSERVEZ LE 16 NOVEMBRE...

ON VOUS ATTEND...

THOMPSON

ATTENTION FRANCOPHONES DE THOMPSON!

Vous êtes cordialement invités à une grande danse qui aura lieu:

QUAND: LE 15 NOVEMBRE 1975

HEURE: 20h30 P.M.

OU: SALLE DU "GAMES & FISH"

POURQUOI: POUR VOUS PERMETTRE DE RENCONTRER ET DE FAIRE CONNAISSANCE AVEC D'AUTRES FRANCOPHONES DE THOMPSON.

Pour plus de renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec Mme DENISE LAMOUREUX au No 778-6392.

Tournee présidentielle dans La Montagne

Les représentants régionaux de Somerset, Saint-Léon, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Claude et Haywood se rencontrent pour la deuxième fois cet automne, cette fois-ci à Saint-Claude.

Ils se sont réunis mardi le 4 novembre pour accueillir parmi eux le président de la S.F.M., le Docteur Gérard Archambault, le directeur-général, Gérard Jolicoeur, et le directeur général-adjoint, Raymond Poirier.

Suite à la présentation du mémoire de la S.F.M. au Secrétariat d'Etat et des projets de la S.F.M., les représentants ont manifesté leur enthousiasme habituel en discutant de ces deux sujets.

Comme les autres rencontres de ces représentants dynamiques, la réunion a été un succès!

Assureurs

233-7760 AUTOPAC 233-7351

MAURICE-E. SABOURIN LTD

195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.

ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions — Bateaux — Tours — Trains

Assurances Aurèle Desaulniers

390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051.

CIS Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE AUTOPAC

Assurances FOREST

AUTOPAC et tous les services de l'assureur

160, rue Marion — 247-8434

9h à 5h du lundi au vendredi — 9h à 2h le samedi

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

Avocats-Notaires

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS & NOTAIRES
201 — 185, Provencher
Winnipeg, Manitoba
R2H 0G4 233-1426

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES

L. G. MARCOUX, C.R. — 500 CHILDS BUILDING
R. L. BETOURNAY — 211, AVENUE PORTAGE
R. GUAY — WINNIPEG
L. DUVAL — R3B 2A2
D. LA BOSSIÈRE — 942-5263

Chiropracticiens

Rendez-vous Tél.: 233-0853

RIVERSIDE CHIROPRACTIC OFFICE

566, chemin Saint Mary's
Saint-Vital
R2M 3L5

CHIROPRACTICIEN
John F. Hunter, D.C.

Rendez-vous Tel: 233-3060

CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER

154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3

CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.
Pia Longstaffe, D.C.

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

Divers

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, Saint-Boniface — Tél.: 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

LOUER VOTRE PROCHAINE T.V.
de AURELE DUPUIS
171, rue Marion
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
Carmen Moxley Rentals Ltd.

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, receptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE: 247-3319

Ferblantiers

LSM
LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation

ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste Anne
St Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André - 256-3340

Garagistes

BRANDON GULF
Brandon et Osborne
Téléphone: 452-2100
Lionel Dupuis, Bob Dionne
Réparations par mécaniciens qualifiés

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph, 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

Optométristes

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél.: 943-6628

Dr R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

Plombiers

LL DOUBLE L
Plumbing and Heating
Plomberie et chauffage — résidences, commerces, industries. Rénovation, modifications. Travail professionnel.
Louis Manaigre
Larry Amal
Au téléphone: 269-5108 et 1-883-2113

Spécialiste du cuir chevelu

KLEIN'S HAIR AND SCALP SPECIALISTS LTD.
Résout les problèmes des cheveux et du cuir chevelu
* Pellicules * Perte excessive des cheveux
* Cheveux huileux * Cheveux secs
714, Edifice Boyd • 388, av. Portage • Tél.: 942-4133

Transports

Service général de déménagement, messageries, etc.
Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant:
Rolly Painchaud Tél.: 256-5869

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN. Téléphone: 233-6327

Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada — Public Service Canada

Ministère des Communications
Agence des télécommunications gouvernementales
Ottawa, Ontario

CARRIERES D'EXPERTS-CONSEILS EN TELECOMMUNICATIONS

Traitement maximal: $20 245 (sujet à révision à compter du 24 décembre 1975)
No de concours: 5-A-A-017(70)

L'Agence des télécommunications gouvernementales a un besoin immédiat de plusieurs experts-conseils compétents en matière de télécommunications.

Les entrevues auront lieu à Ottawa et dans d'autres centres importants à travers le Canada.

Fonctions
- Fournir aux divers ministères des recommandations sur les plans techniques et économiques au sujet de l'application et de l'utilisation des télécommunications;
- Effectuer à l'intention des ministères de l'Etat des études portant sur les besoins en matière de diffusion de l'information, et coordonner la planification et l'utilisation du téléphone, des réseaux et transmission des données, du fac-similé et de la téléinformatique;
- Participer à l'élaboration de cahiers des charges concernant les services de télécommunications et les acquisitions importantes de systèmes de télécommunications y compris les systèmes téléinformatiques, et coordonner l'installation et l'exploitation courantes de ces systèmes;
- Coordonner les besoins du gouvernement fédéral en tenant compte des possibilités des fournisseurs dans le domaine des télécommunications.

Conditions de candidature
Un niveau manifestement élevé de compétence en économie et en technique dans le domaine des télécommunications, ainsi que l'aptitude à établir et à maintenir des relations de travail avec la gestion supérieure au sein de l'industrie et du gouvernement.

La préférence sera donnée à ceux qui possèdent un diplôme universitaire et une expérience pertinente dans le domaine de l'industrie des télécommunications ou celle du traitement des données, en particulier dans les domaines de la conception, du développement et de la mise en oeuvre des systèmes.

Il est aussi souhaitable que les candidats possèdent une certaine expérience dans le domaine de la gestion de projets complexes, y compris la planification des achats. La connaissance du français et de l'anglais est indispensable pour quelques postes; d'autres exigent la connaissance de l'anglais.

Exigences linguistiques
Les unilingues peuvent postuler un poste bilingue s'ils consentent par écrit à s'engager dans un programme de formation linguistique qui pourra, au gré de la Commission de la fonction publique, durer jusqu'à un an. La Commission s'assurera d'abord de leurs aptitudes linguistiques, puis déterminera le lieu des cours. La titularisation ne sera accordée que si le programme de formation se termine avec succès.

Comment se porter candidat
Remplir le formulaire de demande d'emploi C.F.P. 367-4110, — on le trouve dans les bureaux de poste, les centres fédéraux de main-d'œuvre, et les bureaux de la Commission de la fonction publique du Canada, — et le faire parvenir à:

Cadres administratifs
Commission de la fonction publique du Canada
Pièce 1739 - Tour A, Place de Ville
Ottawa, Ontario KIA OM7

Date limite: le 30 novembre 1975

NOTE: Pour la durée de la grève des postes, portez vous-même votre demande d'emploi. Les candidats de l'extérieur de la ville peuvent répondre par lettre de nuit, en utilisant le service de télégraphe CN-CP. Prière de mentionner le numéro de concours, vos nom, adresse et numéro de téléphone, de même que vos qualités dans la mesure où elles correspondent aux exigences du poste. Votre réponse doit se limiter à 100 mots.

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

LA DIVISION SCOLAIRE
DU CHEVAL BLANC NO 20
DEMANDE

Un directeur général (surintendant)

entrée en fonction le 1er janvier 1976. Les candidats devront posséder un certificat d'enseignement en vigueur au Manitoba. De l'expérience dans la direction d'une école sera considérée. Candidat bilingue de préférence. Salaire à négocier.

Pour plus de détails concernant ce poste et pour poser sa candidature, s'adresser à:

M. Osmond, secrétaire-trésorier
Division Scolaire du Cheval Blanc
C.P. 147
Elie, Manitoba
Téléphone: 1-353-2828

agents d'immeubles

ARMAND AYOTTE REALTY
191, boulevard Dollard

LORETTE — MANITOBA — Epicerie, viande et produits Shell. Logis de 4 grandes pièces, 2 chambres à coucher attenant. Très bonne clientèle établie depuis nombre d'années. Environ $10,000 de marchandise. Gros chiffres d'affaires. Raison de vente: santé. Pour toute autre information, écrire à A. Ayotte ou composer 233-5845.

LORETTE

TERRAINS A VENDRE — 110 acres, 77 acres et 40 acres. Frontage sur route provinciale 207. Appelez Ted Bancroft 889-2447, ou Winnipeg Realty 786-8803.

PAUL'S REALTY LTD.
390, boul. Provencher **Tél.: 247-8861**

ST-BONIFACE — Grande maison de 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Belle localité. Près de toutes commodités.

ST-BONIFACE — Maison de 2 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Pourrait servir comme bonne maison de famille ou de revenu.

PARC WINDSOR — Duplex de 13 ans. En très bon état. Bon revenu. Prix très raisonnable.

LORETTE — Grands lots résidentiels sur rivière Seine. Réservez le vôtre dès maintenant. Prix: de $7,000 à $18,-000.

AVONS BESOIN DE MAISONS A ST-VITAL ET ST-BONIFACE POUR CLIENTS AVEC ARGENT COMPTANT. NOTRE ATTENTION EXCLUSIVE SERA A VOTRE DISPOSITION POUR LA VENTE DE VOTRE MAISON.

Noël Bérard: 233-3794
Paul Gagnon: 256-6538
Paul Fournier: 257-0791

ROYAL TRUST
Bureau: 257-3370 **Résidence: 247-5918**

RUE CHANDOS — 1 3/4 étage, 4 chambres à coucher, soubassement complet. Garage attenant. Beau lot.

RUE KITSON — Bungalow de 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Taxes basses. Termes faciles.

RUE CATHEDRALE ST-BONIFACE — Duplex côte à côte. 2 chambres à coucher de chaque côté. Soubassement complet. Lot de 45 pieds.

RUE LANGEVIN — 2 étages, 4 chambres à coucher, demi-soubassement. Endroit tranquille près de toutes les commodités.

RUE RITCHOT — Duplex de 7 pièces. Revenu $350.00 par mois. Soubassement fini et garage. Sur lot de 50 pieds.

RUE YOUVILLE — 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher. Grande cuisine et salon. Présentement loué à $175.00 par mois.

RUE DE LA MORENIE —Immeuble-appartements de 7 logis en très bon état. Bon revenu. Prendrait bungalow de 3 chambres à coucher comme premier paiement. Doit être vu pour être apprécié.

NORWOOD — RUE BRISTOL — 1 3 4 étage, 5 chambres à coucher, 2 plomberies. Duplex pouvant servir comme maison de famille.

STE-ANNE — MANITOBA — 4 bungalows de 3 chambres à coucher et avec soubassement complet sous construction. Tapis à votre choix.

POUR VISITER CES PROPRIÉTÉS OU POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT, APPELEZ ROYAL TRUST 257-3370 OU LOUIS COMBOT 247-5918.

On demande

LE CERCLE MOLIÈRE INC.
(troupe de théâtre)
cherche
secrétaire bilingue
avec bonne connaissance du français

Salaire selon qualifications et expérience
Entrée en fonction le plus tôt possible
Communiquer avec
Le Cercle Molière de Saint-Boniface Inc.,
C.P. 1
Saint-Boniface (Man.)
R2H 3B4 (204)-233-8972

À louer

Logis de 4 pièces. Pour jeunes filles ou couple qui travaillent. Tous près des arrêts d'autobus. Libre: 1er décembre. Composer 233-3243.
32-157-33 C

Petite maison de 2 chambres à coucher sur la rue Ritchot. Soubassement partiel. Idéal pour couple sans enfants. $140.00 par mois. Libre le 1er décembre. Composer 233-3013.
33-162-JNO

À vendre

Grosse quantité de Bois de construction usagé. Planche de révêtement 1 x 6 - 3c du pied 2 x 6 et 3 x 6 - 9' de longueur - 50c et 75c chacun. Des contrefiches: 2 x 3 - 9' de longueur - 70c chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutres d'acier et de bois. S'adresser à: Texco Spud Stop Rest., Route 59, 1/2 mille au sud de la grande route provinciale 101. Tél. 224-1472 ou 668-4325.
28-785-JNO

Laveuse et sécheuse McClary combinées. 2 ans. En bon état. $350.00. Composer: 247-6013 après 6 heures.
28-130-JNO

C. JOHN GEE RLTY.
LAURENT ROCHON 247-6232
36 CHEMIN STE-ANNE ST-VITAL



ST-BONIFACE $28,900
Jolie maison de famille de 1 1/2 étage. Grand salon, salle à manger, belle grande cuisine, 4 chambres à coucher. Nouvelles fenêtres en aluminium. Presque complètement rénovée et très propre. Il faut voir l'intérieur. Appelez dès maintenant.

ST-BONIFACE $14,500
Maison de 1 1/2 étage près des écoles et autobus.



RUE DES MEURONS
Bâtisse très solide. Bien propre et avec 5 logis. Soubassement complet avec salle de récréation et chambre servant comme bureau d'affaires. Grand lot, Garage, plus un autre garage servant pour différents travaux.

RUE KITSON
Maison 1 1/2 étage — 1 suite de 1 ch. à c. au 1er étage. Revenu $126.00. Suite de 2 ch. à c. au 2e étage. Revenu $121.00 "Bachelor apartment" au sous-sol $72.50. 3 salles de bain. Entrée privée.

RUE KITSON
Maison 1 1/2 étage — 1 suite de 2 ch. à c. au premier. — Revenu $135.00. 1 suite de 2 ch. à c. au 2e. Revenu $135.00, 2 salles de bain. Chambre supplémentaire au sous-sol avec salle de bain de 2 pièces. Revenu $42.00. Entrée privée.



NORWOOD $29,500
La partie sud de ce joli duplex avec salon, salle à manger, cuisine et 3 chambres à coucher. Soubassement et chauffage complètement séparés. Plaque de ciment pour garage double. Fenêtres en aluminium.

ST-VITAL
Joli bungalow très propre de 2 chambres à coucher. Grande cuisine. Garage double. Situé sur grand lot.

ST-BONIFACE $29,900
Trois petites maisons sur lot de 132 x 112. Vendeur prendrait l'hypothèque pour acheteur qualifié.

M METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510

LE CERCLE MOLIÈRE INC.
(troupe de théâtre)
cherche
un(e) ADMINISTRATEUR(TRICE)

Sous la direction du bureau d'administration et du directeur artistique, et en collaboration avec le directeur technique.

— Expérience dans le secteur socio-culturel

Demandes d'emploi acceptées, par écrit, avant le 1er décembre 1975 au Cercle Molière de Saint-Boniface Inc.,

C.P. 1
Saint-Boniface (Man.)
R2H 3B4
(204)-233-8972

On inclura avec la demande: curriculum vitae, références et texte où le postulant décrit ses connaissances et aptitudes qu'il a manifestées dans l'exécution de son poste actuel ou précédent, et qui sont directement reliées aux fonctions d'administrateur. On signalera son traitement actuel.

N.B. — Date d'entrée en fonction:
le 1er janvier 1976

personnel

LIVRE GRATUIT 'Bonnes Nouvelles Aujourd'hui'. Composez 738-0829 jour ou nuit.
33-161-36 C

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
34-368-JNO

DANIS REALTY LTD

519, CH. STE-MARIE, TÉL.: 247-8957



TOUT PRES DE HOLY CROSS — Maison de 3 ch. à c. — salle à manger — cave complète — garage double — Comptant requis: $2,000 — Prix: $35,900 — Appelez Carole Gauthier 233-1214 ou Belva Smith 453-7424.

DEUX CH. A C. — $16,500 — Au centre de St-Boniface — Appelez Carole Gauthier 233-1214 ou Belva Smith 453-7424.

MAISON-ROULOTTE — 14 x 70 — 3 ch. à c. — Belle grande cuisine avec beaucoup d'armoires — $16,500 — Appelez Carole Gauthier 233-1214 ou Belva Smith 453-7424.

SI VOUS TROUVEZ LES MAISONS OU LES LOYERS TROP CHERS j'ai 6 maisons-roulottes à vendre — Grande variété de 12 x 60 à 14 x 70 — Prix de $11,000 à $15,000 — Pour plus d'information appelez Claude Fillion 257-1765.

ST-BONIFACE — Immeuble-appartements — 4 logis de 1 ch. à c. — Très bon revenu — $10,000 comptant à une hypothèque — Appelez Yvette Pelletier 247-2372.

GRANDE-POINTE — MAN.
Seulement 15 minutes de la ville — Bungalow de 2 ch. à c. — Tapis mur à mur — eau courante — Tout à fait moderne — Beau grand lot de 3/4 d'acre — Le tout pour $30,000 —Appelez Ada Guenette 247-5903.

TRANSCONA — Bungalow de 3 ch. à c. — 2 salles de bains — garage double — grande salle de récréation — Nouveau toit — Lot de 50 x 100 et beaucoup plus — $43,500 — Appelez Ada Guenette 247-5903.

PINE FALLS — Aimeriez-vous du terrain ou une maison à Pine Falls — Manitoba? Appelez Ada Guenette 247-5903.

BUNGALOW DE 3 CH. A C. — Très propre — cave complète — garage — Possession le 1er mars. Léo Grouette 257-2363.

ST-BONIFACE — 5 ch. à c. — trois salles de bains — cave finie — possession le 1er janvier — Léo Grouette 257-2363.

80 ACRES — 30 MILLES A L'EST SUR ROUTE NO 1 — 60 acres en culture et 20 acres boisées — Léo Grouette 257-2363.

ADA GUENETTE	247-5903	YVETTE PELLETIER	247-2372	LEO GROUETTE	257-2363
CAROLE GAUTHIER	233-1214	AIME FILLION	253-2102	CLAUDE FILLION	257-1765
BELVA SMITH	453-7424				

Maurice et Aline DANIS, propriétaire: 253-2102

LE COLLÈGE SECONDAIRE

"ça grouille..."

SEPTEMBRE/OCTOBRE

Nous sommes tous rentrés en classe mardi, le 2 septembre. Dès cette journée, le Collège commença à bouger. Après tout, quand une maison dort pendant deux mois et qu'elle se remplit soudainement de cinq cents étudiants et d'une vingtaine de professeurs, ÇA GROUILLE!

Beaucoup de choses se sont passées au Collège pendant les deux derniers mois. Chaque classe titulaire prépara une activité spéciale pour le vendredi 19 septembre. Les sorties de classes, malgré la température, furent réussies et tous s'amusèrent à la danse qui eut lieu le même soir. Chaque classe titulaire a élu un conseil de trois personnes qui inclut un peésident, un vice-président et une secrétaire-trésorière. Ces trois personnes font partie du grand conseil de l'Association des Etudiants du Collège.

Notre semaine d'esprit débuta le 14 octobre avec un rallye au gymnase. Malgré le ciel gris et le temps pluvieux, les élèves avaient le sourire aux lèvres et la joie au coeur. Les autres activités de la semaine furent une joute de ballon-volant (élèves/professeurs) qui eut un grand succès, ainsi qu'un concert de Mich et Fred.

Immédiatement après la semaine d'esprit, le conseil étudiant lança son projet de financement. On en a vendu des chocolats! Notre objectif était cinq mille dollars et nous l'avons réalisé avec un surplus de six cents dollars.

Oui il y en a de l'esprit au Collège!

Notre nouvelle bibliothèque ouvrit ses portes en octobre.C'est paisible.

Jeudi et vendredi, les 30/31 octobre, trois cents élèves se rendirent à la pièce "L'AVARE" au centre franco-manitobain. Il paraît que c'était une très bonne façon de passer l'après-midi. Après tout, il n'y avait pas de professeurs pour donner des devoirs.

Nous avons eu une discothèque pour terminer le projet de financement. Un gros merci au groupe "Next"!

Le 10 novembre eut lieu notre journée familiale. Il y aura plus de détails sur ceci à la prochaine édition.

À VENIR

Le mois de novembre promet d'être des plus intéressants. Voici quelques-unes des activités:

— Tex Lecor
— les parascos
— une discothèque
— nos bulletins. . . oh! oh!
— une journée d'administration pour les professeurs, ce qui veut dire un jour de congé pour nous les étudiants.

POTINS

En ce qui concerne l'année internationale de la femme. . . Rachèle Buissé, élève de la 11e année, est la première fille à jouer pour l'équipe de hockey "les Voyageurs" du Collège.

* * *

Durant notre discothèque du 31 octobre les trois élèves suivants ont gagné des prix pour les meilleurs costumes: Michèle Turenne, Louise Paillé et Jean-Paul Deniset. En fait, tous les élèves qui se sont costumés, auraient dû gagner mais il fallait n'en choisir que trois.

Le gagnant de cent dollars pour avoir vendu le plus de chocolats, fut André Carrier. Sa vente fut de trois cents boîtes. C'est beau André!

* * *

La classe gagnante qui a vendu 249 boîtes au-dessus de leur objectif était la classe de 10e de M. Urbain Roy. Félicitations!

* * *

Nous avons les meilleures équipes de ballon-volant. Bonne chance!

* * *

Félicitations à Mona Cochingyan, une élève de 10e, qui a remporté le premier prix au niveau divisionnaire pour le cross country.

* * *

C'est tout pour maintenant, à la prochaine!

[*Communiqué*]

Les scouts — soirée dansante

Les comités des parents des scouts et des guides invitent tous les amis du mouvement à une soirée dansante, samedi le 15 novembre à 20 heures, à l'école Louis-Riel, 585, rue Saint-Jean-Baptiste. Venez en grand nombre vous amuser avec nous. Renseignements: Paul Baril, 233-0210, poste 174. ■